

VOTRE JOURNAL DE QUARTIER

« La Page », journal de quartier dans le 14^e, est publié par l'association de bénévoles L'Equip'Page. Elle est ouverte à tous et toutes : vous pouvez vous joindre à nous, nous envoyer vos articles ou vos informations (BP53, 75661 Paris cedex 14), ou téléphoner au 01.43.27.27.27. (répondeur).

La Page

du 14^e arrondissement

Du Mont Parnasse au Mont Rouge

N° 35 - 8 F

Rue Raymond-Losserand

LE CHÂTEAU OUVRIER ASSIÉGÉ PAR LA ZAC

Symbole de la résistance du quartier Pernety contre la zone d'aménagement concerté Didot, le "Château ouvrier", 69 rue Raymond-Losserand continue d'être menacé. Les associations réclament sa protection au nom d'un urbanisme à visage humain. Une nouvelle enquête d'utilité publique permettrait de convaincre la Ville de Paris de ne pas détruire aveuglément (lire pages 4 et 5).

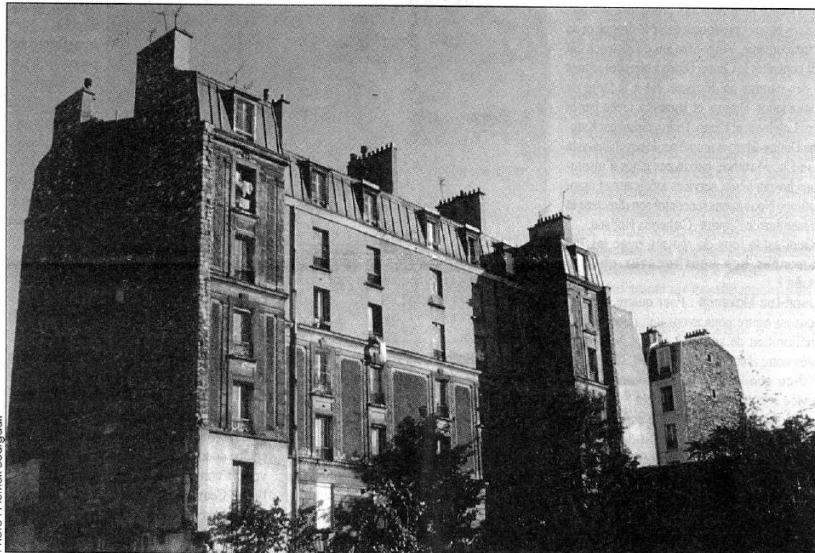


Photo : Pierrick Bourgois

RUE PERNETY

L'UAP se prend les pieds dans la procédure

Menacée de vente, une poignée d'irréductibles locataires du 46-52 rue Pernety résiste et gagne... contre l'UAP. Leur expérience peut servir à d'autres.

L'UNION des assurances de Paris (UAP), à qui appartient l'immeuble du 46-52 rue Pernety, décide au printemps 1996, à l'instar de nombreuses sociétés d'assurances, de "réaliser ses actifs", autrement dit de vendre ses appartements. Il faut dire que l'immeuble date de 1970 et que les réparations nécessaires s'accumulent.

Fin juin 1996 comme le veut la loi, un tiers des 145 locataires reçoit ainsi son "congé pour vente" pour le 1^{er} janvier 1997... mais en trois phases successives : la première avec des erreurs dans la description des appartements ou le prix demandé, la deuxième, huit jours après, fait état cette fois de frais de ces-

sonnés (frais de notaire entre autres).

Enfin, l'huissier nous fait parvenir une troisième formulation de ce congé, correct cette fois, mais le délai légal de 6 mois est dépassé.

De nombreux locataires ne peuvent ou ne veulent pas acheter et ces aléas renforcent notre détermination à nous défendre. Une association est aussitôt créée avec les locataires en fin de bail auxquels se joignent d'éventuels acheteurs, qui demandent plus de transparence dans la proposition de l'UAP :

- les prix au mètre carré ne sont pas les mêmes pour des appartements identiques.
- l'état des lieux des parties collectives, les projets de réparations et le règlement de copropriété ne sont pas fournis.

Sans réponse de la part de l'UAP, l'association porte l'affaire devant le tribunal d'instance du 14^e arrondissement. Le jugement rendu le 12 novembre prononce la nullité des congés, en argumentant sur les faits cités plus haut. Nous gagnons cette première manche ! Mais l'UAP fait appel.

Suite à ce premier jugement, intimidation,

menaces d'huissier ne nous sont pas épargnées, y compris envers des personnes maintenues dans les lieux en raison de leur âge (plus de 85 ans...). Malgré l'énergie déployée par les membres les plus actifs de l'association, le découragement en gagne certains et nos effectifs diminuent : déménagement, achat, en dépit des lacunes de l'offre du propriétaire.

ON NE BAISSÉ PAS LES BRAS

Seules 14 personnes "répondent à l'appel" avec pour certaines un espoir de réussite très mitigé : notre avocat, spécialisé dans les affaires immobilières, nous confirme que, s'il y a matière à plaider (le dossier mesure au moins 20 cm de haut...) il n'en reste pas moins que la loi n'est pas très précise : seuls seront retenus dans l'arrêt d'appel la description des appartements, le prix de vente et le montant des frais annexes. La production d'un état des lieux collectifs, des projets de travaux et du règlement de copropriété n'est pas obligatoire !

La date du jugement d'appel plusieurs fois reportée, met nos nerfs à rude épreuve... mais

on se console en se disant qu'on aura toujours gagné du temps.

10 MOIS APRÈS... ON A GAGNÉ

Enfin, le 20 mai dernier, la nouvelle arrive : confirmation de la nullité de nos congés pour vente.

Il faut dire que c'est davantage grâce aux erreurs accumulées dans la rédaction de ces congés qu'en vertu d'une loi plutôt floue ! (à la jurisprudence de la faire évoluer !)

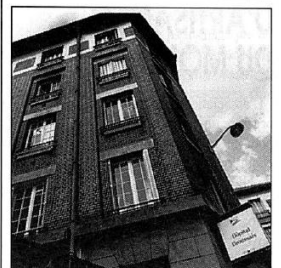
Nos baux sont renouvelés pour six ans, nos loyers restent indexés sur le seul taux de l'INSEE et l'UAP est même condamnée à nous verser quelques dommages et intérêts, bienvenus pour amortir (un peu...) les frais de justice.

Combat de David et Goliath ? (d'autant plus imposant ce dernier, qu'entre temps UAP et Axa se sont unies pour le pire et le meilleur...) Certes l'image est éculée, mais il reste évident qu'avec un rapport de force quasi nul, seul le défaut de la cuirasse peut permettre d'arriver à "sa" victoire.

Marie-Françoise Fournort

AIDE AUX TOXICOMANES

Depuis vingt-trois ans, le centre Didro œuvre contre la toxicomanie. Rencontrez avec ses responsables (p. 2).

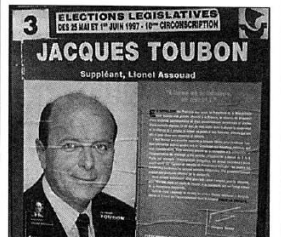


BROUSSAIS REGAGNE DU TERRAIN

Michel Bilis, directeur depuis mars 1996, répond à nos questions sur le nouveau projet médical de l'hôpital Broussais (p. 3).

DÉMOCRATIE : LE CICA MALMENÉ

Cica ne veut pas dire "concertation interdite et confisquée par Assouad", mais comité d'initiative et de consultation d'arrondissement (p. 7).



Retour sur les élections législatives de juin dernier. Echos et analyses (p. 7).

FRANÇOIS-VILLON ENTRE EN SCÈNE

Les lycéens de l'atelier d'écriture présentaient un spectacle au théâtre

L'EQUIP'PAGE

est l'association éditrice de "La Page". Vous pouvez en devenir membre et, ainsi, participer à notre travail. Adhésion : 50 F. Chèques à l'ordre de L'Equip'Page, BP53, 75661 Paris cedex 14.

AFFICHAGE INTERDIT

La petite guerre menée par la Mairie de Paris contre l'affichage sauvage est repartie après une pause pendant la campagne électorale. Depuis 15 ans, "La Compagnie des Sept lieues" annonce chaque année, en septembre, la reprise de ses cours de danse en scotchant ses affiches ci et là, sur des affiches collées (cela tient mieux). Deux jours après leur apparition sur les murs du 14e, la responsable de l'association, Marion Martin, a été contactée par un inspecteur du service de l'hygiène, la mettant en demeure de cesser sa campagne d'information. A défaut, la Ville lui facturerait le décollage par ses services. On aimerait savoir si, par exemple, le Conservatoire Candéla qui colle (et non scotche) ses affiches pour annoncer ses cours de danse a été menacé de la sorte et si Madame Catala qui organise des concerts annoncés par voie d'affiches scotchées subira le même sort...

LES DINERS-DÉBATS D'ARTISANS DU MONDE

L'association Artisans du monde organise un vendredi par mois une soirée pour informer les consommateurs sur les conditions de fabrication des produits qu'elle vend et sur les pays dont ils proviennent. Seront au programme : Cuba, le 10 octobre, et les Sahraouis, le 28 novembre.

Ces dîners-débats ont lieu à partir de 20 h à la boutique "Case Graine", 31 rue Blomet, dans le 15e. La participation est de 70F. Réservation indispensable au 01.45.66.62.97.

LES RENDEZ-VOUS DU MARQUE-PAGE

Dans le cadre du Temps des Livres, la librairie accueille samedi 13 octobre à partir de 15h30 Daniel Pennac pour la sortie de son dernier roman "Messieurs les enfants". Elle organise aussi un défilé pour Halloween avec les enfants du quartier qui se dérouleront le mercredi 22 octobre à 15 heures.

Librairie Le Marque-Page, 195 bis rue Raymond-Losserand

SIGNATURES SOUS LES TROPIQUES

Dans le cadre du Temps des Livres, les enfants pourront rencontrer le samedi 18 octobre, à 17 h, Yak Rivaïs, qui se qualifie lui-même "d'instituteur", auteur de plus de 60 livres pour enfants. Et dimanche 19, à 17 h Zoé Valdès dédicacera "La douleur du dollar", son dernier roman (Actes Sud) : musique cubaine et punch garantis. Enfin Daniel Pennac présentera le samedi 22 novembre, vers 18 h, "Messieurs les enfants" (Gallimard).

Librairie "Les Tropiques", 63, rue Raymond-Losserand.

MRAP : APPEL À TÉMOIN

Afin d'élaborer son rapport annuel, la fédération de Paris du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (Mrap), vous invite à lui faire part de vos témoignages ou de documents permettant d'approfondir sa réflexion.

Renseignez-vous auprès du Comité local 14e-15e: Mrap, 17 rue de l'Avre, 75015.

LA SECONDE MORT DU PASSAGE TENAILLE

LA BIBLIOTHÈQUE de la mairie est depuis des années très à l'étroit au dernier étage du bâtiment en briques de la rue Mouton-Duvernet. A deux pas de là, elle s'installera dans de nouveaux locaux au coin de la rue Gassendi et du passage Tenaille dans 800 m² sur trois niveaux. Mais ce bâtiment est laid et achève de défigurer ce qui reste du pittoresque passage Tenaille.

Jusqu'à la fin de 1995, cette voie pavée et fermée par une volée de marches, n'accueillait que les piétons. Les associations du quartier manifestèrent leur opposition à son ouverture à la circulation automobile. Le maire envisagea l'installation de bornes que seuls les pompiers pourraient manœuvrer... mais en deux ans rien n'a été fait.

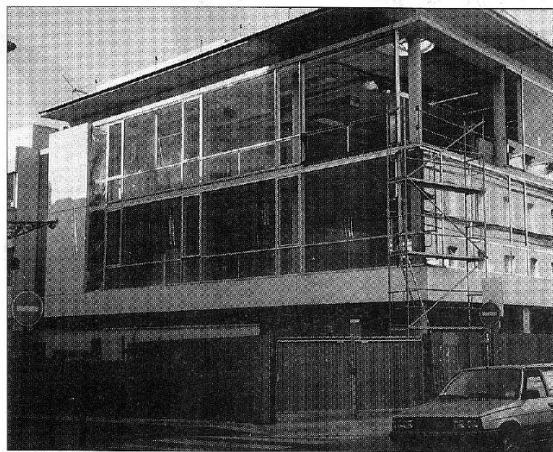
Si les voitures qui empruntent chaque jour le passage sont peu nombreuses, elles ont déjà provoqué une demi-douzaine d'accidents, deux panneaux viennent d'être installés pour signaler ce croisement devenu dangereux.

Les bâtiments construits à la place des pompes funèbres municipales défigurent aussi l'endroit. Du côté de l'avenue du Maine, le cube de béton qui abrite le nouveau siège de Force ouvrière accentue l'enlaidissement de cette artère. Quant à la prochaine bibliothèque, elle s'inscrit mal dans le style haussmannien des alentours de la mairie : comment peut-on encore aujourd'hui proposer cette esthétique lisse et ennuyeuse à base de piliers, de plaques de béton et de parois de verre ?

En son temps, l'Association de sauvegarde de La Bélière avait publié un projet (voir "La Page" n° 29) visant à préserver quelques-uns des éléments les plus saillants du paysage : petit escalier, réverbère ancien, pavés, etc. Désormais, avec des bâtiments d'une telle platitude, comment redonner du charme à ce coin de rue ?

Frédéric Geschwind

La future bibliothèque (photo : Laurence Croc)



PLAISANCE

Centre Didro : aider les toxicomanes

LA FÊTE de "La Page" s'est déroulée en juin dernier juste en face des portes du Centre Didro, 149 rue Raymond-Losserand, une des nombreuses structures du quartier ayant à faire face aux problèmes liés aux risques et aux conséquences de la drogue et de la toxicomanie. Vingt-trois ans d'existence ont fait connaître le Centre Didro à bien des jeunes et des parents en détresse. Né à la suite de l'association Drogue et jeunesse, créée par le père Lefebvre, le Centre Didro, dirigé par Katerina Danny-Marc et animé par le psychanalyste Jean-Luc Maxence, œuvre aux côtés d'institutions hospitalières, services médicaux et associations. Nous avons rencontré son directeur et un membre de l'équipe, Catherina Holland.

Quel est le taux de réussite avec les 700 personnes que vous recevez chaque année ?

Jean-Luc Maxence : Pour quatre patients reçus au centre nous avons une réussite, une amélioration de son état, une perte de vue après notre rencontre, et un échec.

Est-ce que le centre Didro fournit un vrai service à la communauté locale ?

J.L.M. : Je crois que le centre est davantage national que local. On y reçoit des gens de partout, de Marseille, de Bordeaux, de Paris... Aujourd'hui il a également un rôle de prévention dans le quartier mais aussi à plus grande échelle.

Qu'est-ce qui vous a poussé à venir au



Les danseurs de la compagnie des sept lieues devant le Centre. (photo : J. K. A.)

centre Didro ?

Catherina Holland : La voie naturelle : étant institutrice de profession, j'ai voulu m'occuper des jeunes en difficulté. Alors, j'ai pris contact avec le centre.

Que signifie "Didro" ?

C.H. : Cela veut dire "documentation, information, drogue", car ici existent plusieurs services : l'aide, l'information et la documentation.

Quelles sont les activités du centre ?

C.H. : Avant tout, la prévention, par des interventions dans les écoles, auprès des enseignants, des parents et beaucoup auprès de jeunes. Notre bibliothèque, riche de plus de 800 livres, journaux, articles de presse et autres documents, est ouverte au public, car l'information est la base de toute prévention. La drogue fait peur aux gens, et de cette peur naissent des tabous sur la drogue et sur le Sida. Notre premier ennemi, c'est l'ignorance.

Comment se traduit concrètement votre action thérapeutique ?

C.H. : Une équipe de spécialistes - une trentaine de collaborateurs réguliers, secondés par quelques volontaires - travaille dans notre équipe de soins, accueille, avec ou sans rendez-vous, et conseille les jeunes venus demander de l'aide. Ceux qui décident de suivre une cure, peuvent avec notre aide, intégrer un foyer spécialisé ou être accueillis dans une famille, à

titre privé, tout en bénéficiant d'un suivi médical. Ce type de prise en charge est réservé principalement aux gens en phase de réinsertion et ceux atteints du Sida. Impossible de combattre le mal en deux jours, bien sûr ! Le traitement peut durer plusieurs années, selon la motivation de chacun. Et il peut y avoir des rechutes.

Quelle est l'âge moyen des plus touchés par la drogue ? Et y a-t-il une catégorie sociale plus atteinte qu'une autre ?

C.H. : Ce sont les jeunes les plus concernés et ceux à qui nous accordons le plus d'attention. S'ils sont prévenus, ils pourront ne jamais toucher à la drogue. Les plus de 30 ans sont relativement peu nombreux. C'est entre 16 et 30 ans que nous trouvons les plus réceptifs ; il est plutôt rare de devenir "accro" après. Nous recevons aussi des parents de jeunes en difficulté, car leur angoisse face à ce problème est une souffrance égale à celle des drogués eux-mêmes.

Quelles sont, selon vous, les raisons qui poussent à la toxicomanie ?

C.H. : Il faut tenir compte de trois éléments importants : la personnalité de chacun, la nature de la drogue qui est à l'origine de l'accoutumance, et le milieu socio-culturel dans lequel évolue la personne.

Centre Didro, 9 rue Pauly, 75014 Paris
Tél. 01.45.42.75.00. Fax. 01.45.43.73.91
Librairie-Documentation, 149 rue Losserand, 75014 Paris

Propos recueillis par John Kirby Abraham

Place de la fontaine

RETOUR SUR UNE FÊTE DE QUARTIER

LE CHOIX de l'emplacement du 141-149 rue Raymond-Losserand, pour la fête de La Page représentait un défi pour notre équipe. Nous avons pris nos habitudes rue Vercingétorix où nous organisons la fête en collaboration avec les parents d'élèves FCPE du collège Giacometti.

Ce sont les contacts noués avec les riverains et les membres des structures travaillant dans ce quartier de Plaisance qui nous ont encouragés à organiser la fête sur la place dite "de la fontaine". Les riverains consultés sur le projet de fête, loin de la considérer comme une nuisance supplémentaire (voir "L'avenir de la place de la fontaine"), y sont très favorables. Pourtant ils n'ont souvent jamais entendu parler du journal, et ils ne cachent pas leur crainte que des incidents s'y produisent. Les membres des associations se connaissent bien, ils collaborent souvent sur des projets ponctuels : les uns nous conseillent de voir les autres, et de recommandation en recommandation on découvre un réseau de bonnes volontés. Ils prennent aussi en charge une partie de la diffusion du supplément gratuit. Merci particulièrement au Moulin et à Jean-Louis Lambert ; au Comité des résidents



Pernety-Plaisance et à Pascal Fort ; à la paroisse Notre-Dame du Rosaire et à M. Gagnaire ; au Centre Notre Maison, à Annick Verdier et à Eric qui nous ont prêté l'estrade ; à Catherina Holland du Centre Didro, aux éducateurs de rue de l'association Jean Coxet, Assan et Murie, qui ont transporté l'estrade et ont passé tout leur dimanche après-midi avec nous.

L'AVENIR DE LA PLACE

Thierry Ragu, adjoint au maire du 14e, chargé des parcs, jardins et espaces verts, a mené une étude sur son éventuelle fermeture la nuit, afin de supprimer l'agitation nocturne qui trouble le sommeil des riverains depuis des années. Plusieurs projets ont été soumis aux résidents lors d'une réunion le 25 juin dernier. Quand la Ville de Paris aura octroyé le budget nécessaire à sa construc-

tion, et que toutes les associations de locataires et de copropriétaires auront été consultées et auront donné leur accord, une clôture périmétrique fermant l'accès à la place pendant la nuit devrait bientôt être construite. La fermeture de la place ne règlera sans doute pas les problèmes du quartier Plaisance, mais les lettres anonymes non plus : Georges Escoudé, le patron du bar des boulistes, en a récemment reçu une qui le rendait responsable de tous les maux du quartier, cela fait beaucoup pour un seul homme !

NOS REMERCIEMENTS

Aux artistes : Françoise Leblanc, les danseurs de la compagnie des Sept lieues, René Mailhes et le jazz trio des boulistes, Charles Piquion, la chorale berbère Assirem dirigée par Hand Djallal (qui a sorti un CD...), Marc Segala, et la chorale Drottin devant.

Aux sponsors : l'agence de voyages Vues d'ailleurs ; Alésia Biocoop ; le boucher Guy Aupy ; Comme un Petit Coquelicot ; Dragées Fitoussi ; E.Fi.Ca.S électricité, plomberie ; Existences ; Zoé Photo ; Les Cyclades ; Aquarius ; l'Art-Scène production.

L'Equip'Page

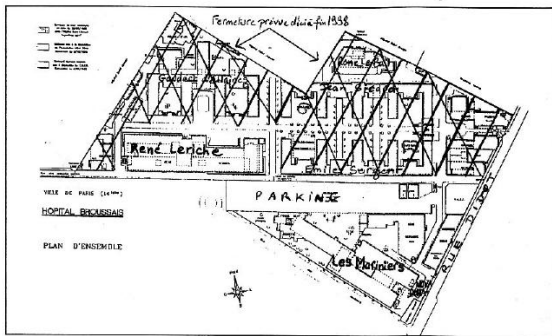
BROUSSAIS

"Entre médecine de ville et hôpital high-tech"

La mobilisation du personnel de l'hôpital, ainsi que la pression des élus et de la population du 14e ont payé ! L'Assistance publique (AP-HP) a dû renoncer à transférer, d'ici à fin 1998, les trois quarts des activités de Broussais vers le nouvel hôpital européen Georges Pompidou (HEGP), dans le 15e. Michel Billis, directeur de Broussais, nous livre les grands axes du nouveau projet médical qui s'appuie sur les recommandations du médiateur, le Pr. Imbert.

Pourquoi avoir choisi de transférer les activités de Broussais à l'HEGP, alors que cet hôpital n'est pas vétuste, contrairement à Laënnec et Boucicaud qui vont connaître le même sort ?

Michel Billis : Effectivement, Broussais n'est pas vétuste malgré l'architecture pavillonnaire de sa partie la plus ancienne. D'importants investissements y ont d'ailleurs été réalisés depuis 1990 (1). Mais Broussais a une vocation spécialisée. Il faut savoir que les patients du 14e et de la proche banlieue ne représentent qu'un quart de ses usagers. Le choix de transférer ses activités de chirurgie cardiaque et de traitement de l'hypertension permet de mieux structurer le projet de l'HEGP. L'offre de lits hospitaliers est très concentrée à Paris, surtout au sud, au détriment de la grande couronne (2), alors que la population intra-muros diminue et, qu'aujourd'hui, la durée d'hospitalisation moyenne diminue.



Quel est le projet médical du futur Broussais ?

M.B. : Au départ, seul le bâtiment des Marinières devait être conservé avec ses deux services de rééducation cardio-vasculaire. Le nouveau projet vise à faire de Broussais un hôpital principalement ambulatoire (3) au service du quartier et des communes limitrophes, à mi-chemin entre la médecine de ville et l'hôpital high-tech comme l'HEGP. Actuellement, les réflexions se poursuivent sur la base du rapport Imbert qui préconise de conserver non seulement l'îlot des Marinières mais aussi le bâtiment Leriche. Le projet sera formalisé à la fin de cet automne. L'avant-projet

Plan du futur Broussais, la partie hachurée représentant ce qui va disparaître.

prévoit le maintien d'un axe cardio-vasculaire qui fait la renommée de Broussais : les activités spécialisées de rééducation, actuellement situées aux Marinières, le Centre de médecine préventive du Pr. Simon et le Service de médecine interne du Pr. Safar (consultation et hospitalisation de jour). Ces deux équipes sont déjà rompues au travail en réseau entre la ville et l'hôpital. Enfin, le centre d'orthogénie et de planning familial sera conservé. Le futur Broussais concentrera son

activité sur deux axes nouveaux : la prise en charge des "pathologies du vieillissement", sous l'angle de la détection et de la prévention (ostéoporose, troubles de la mémoire et cardio-vasculaires...) et des "pathologies de la cité" (toxicomanie, alcoolisme, sida...). La Fondation Nova Dona, qui assiste les toxicomanes, souhaite d'ailleurs étendre sur place ses activités. Par ailleurs, un Centre de médecine dentaire d'environ 60 fauteuils, issu de l'Hôtel-Dieu-Garancière, sera implanté. En revanche, l'association Sainte-Marie, actuellement basée dans le 13e, n'a pu trouver un accord avec l'A.P. pour réorganiser ses activités de soins de longue durée en rééducation orthopédique et en gérontologie dans le pavillon Gaudart-d'Allaines. Elle négocie actuellement avec l'hôpital voisin, Saint-Joseph.

Ce nouveau projet peut-il apaiser les inquiétudes des habitants du 14e et de ceux qui luttent pour conserver des activités à Broussais ?

M.B. : Les remous autour de Broussais sont imputables à la soudaineté du changement et au manque de communication. Le nouveau projet est un compromis entre les souhaits de la population et les nécessités de repenser la planification de l'hospitalisation en région parisienne. Ce n'est pas la mort de Broussais ! L'hôpital doit évoluer sans diminuer l'offre globale de soins. Il se transforme en une structure plus légère, s'insérant dans des réseaux de proximité avec les acteurs sanitaires et sociaux du 14e, de Vanves, Malakoff et Montrouge. Broussais s'oriente vers deux pôles complémentaires : l'hospitalisation pour soins de suite et de réadaptation, qui existe déjà, et le diagnostic et la prévention en réponse au vieillissement de la population et à sa précaution. Pour les soins dits aigus, il pourra diriger ses patients, en priorité vers l'hôpital Georges-Pompidou mais aussi vers les hôpitaux voisins, notamment Saint-Joseph. Une coordination plus poussée est indispensable avec ce dernier qui y est favorable.

Quelles sont les conséquences pour le personnel ?

M.B. : Engagement est pris de ne pas licen-

LE BROUSSAIS HISTORIQUE VA DISPARAITRE

Hormis Leriche et les Marinières, tous les autres bâtiments de l'hôpital seront démolis, en particulier les pavillons des années 1920-1930. 40 % des terrains libérés seront consacrés à des logements sociaux destinés au personnel de l'Assistance-Publique, 20% à du logement intermédiaire, les 40% restants seront vendus pour contribuer au financement des 2 milliards de francs que coûte l'HEGP. L'allée centrale de Broussais étant un espace vert intérieur protégé, les futures constructions se répartiront de part et d'autre de cette promenade, à peu près à l'emplacement actuel des pavillons. De nouvelles voies de communication devront être repensées, de part et d'autre de la voie ferrée de Petite Ceinture, entre les bâtiments Leriche et des Marinières ainsi qu'entre Broussais et Saint-Joseph. Les bâtiments devront être libérés entre octobre et novembre 1998 pour permettre de démarrer le chantier immobilier au début de 1999. Les aménagements urbains relèvent de la Ville de Paris.

ciert ! Mais tout le monde ne trouvera pas une place à l'HEGP. Sans compter les médecins, le personnel des trois hôpitaux transférés représente environ 3 500 personnes, dont 1 400 à Broussais. En fonction des activités maintenues dans le 14e, quelques 1 000 personnes, en tout, devront se redéployer sur l'ensemble des hôpitaux de l'AP-HP. Chacun est attaché à un hôpital, à une équipe et a besoin de connaître rapidement son affectation. Il faut pouvoir dire, avant la fin de l'année, qui restera à Broussais ! Nous mettons en place un dispositif pour aider chacun à trouver un poste : trois choix seront proposés, en fonction du lieu de résidence et des projets d'évolution professionnelle.

Propos recueillis par François Heintz

- 1) 52 millions de francs ont été dépensés en travaux de rénovation et d'équipement entre 1989 et 1995.
- 2) Paris Sud compte 8,5 lits pour 1 000 habitants, contre 3,8 en grande banlieue.
- 3) Un centre où l'on ne séjourne pas : consultation ou hospitalisation de jour.

DEUX ANNÉES DE LUTTE

Automne 1989 : premier avant-projet de l'HEGP

Août 1992 : décision officielle de créer l'HEGP et de fermer Broussais, Boucicaud (15e), Laënnec (7e) et Saint-Lazare (10e).

15 novembre 1993 : le chantier de l'HEGP est inauguré

1995 : syndicats et associations se mobilisent. Création d'un Comité de sauvegarde de Broussais.

8 janvier 1996 : adoption unanime d'un voeu

par le conseil d'arrondissement du 14e (sur proposition du conseiller communiste M. Lassalle) pour demander la suspension de la fermeture de Broussais et une concertation sur son avenir.

Juillet 1996 : le Pr. Imbert est chargé par l'AP-HP de formuler de nouvelles propositions pour Broussais.

Fin 1996 : remise du rapport Imbert à l'Assistance Publique.

Automne 1997 : présentation du nouveau projet aux élus du 14e

Hôpital Saint-Joseph

UN CHANTIER-ÉVÉNEMENT

La modernisation de l'hôpital Saint-Joseph ne sera terminée qu'en 2003. L'entreprise chargée du gros œuvre s'efforce d'en faire un "chantier-événement" qui favorise l'insertion et le dialogue autour de la transformation de l'hôpital.

LE CHANTIER ouvert pour la restructuration de l'hôpital Saint-Joseph (voir La Page n°34) représente une nuisance manifeste envers la qualité de vie du personnel, des malades et des riverains. Des efforts sont faits pour que les abords du chantier restent propres et pour éviter la propagation de la poussière (le chantier est arrosé pendant les travaux de démolition, les benne et les tunnels d'évacuation sont bûchés). Mais les nuisances ne sont pas supprimées. Pour éviter que pendant six années les travaux soient perçus de façon trop négative et pour "révaloriser" l'ensemble des opérateurs impliqués dans l'œuvre de construction", l'entreprise Dioguardi France a mis en œuvre, en collaboration avec la Fondation Hôpital Saint-Joseph, le concept de "chantier-événement" : concept mis au point par cette société et déjà expérimenté sur d'autres chantiers depuis 1993.

Pour accueillir les riverains, le personnel et les malades désireux de s'informer, a d'abord été construit un "laboratoire de la ville hospita-

lière" qui est ouvert aux visiteurs pendant toute la durée du chantier (c'est le bâtiment moderne derrière celui des entrées sur la rue Raymond-Losserand). On peut y consulter un ordinateur multimédia qui présente l'histoire de Saint-Joseph, celle de l'architecture hospitalière depuis l'Antiquité grecque, le "journal" du chantier aussi puisque chaque jour on note les travaux qui sont effectués et on les illustre avec des photos. A terme, ces éléments permettront de réaliser un CD Rom ou un livre.

CHANTIER OUVERT AU PUBLIC

Des expositions sont organisées régulièrement, celle du mois de septembre présentait des œuvres d'artistes du quartier et du personnel de l'hôpital. On peut aussi visiter le chantier qui n'est pas "interdit au public". La collaboration avec les écoles du quartier mise en œuvre sur d'autres chantiers-événements est envisagée : à Nandy, près de Melun, les enfants des écoles avaient peint la palissade du chantier sous la conduite d'une artiste italienne.

L'expression de "chantier-événement" est moderne, en tout cas elle appartient au jargon actuel de la "communication", mais son concept s'inspire partiellement de la Renaissance. A cette époque en effet, les artistes formaient des élèves sur les chantiers. Dioguardi France, en partenariat avec les Compagnons du Devoir et la Mission locale pour l'emploi, a donc recruté depuis le début des travaux en 1995 une trentaine de jeunes demandeurs d'emploi sans qualification ayant suivi un pré-apprentissage en maçonnerie. Depuis le mois de mars, huit d'entre eux ont conclu un contrat avec Dioguardi France pour achever



Sourire sur main. Modelage d'Odile Pichon (photo : LC.)

leur formation, cinq la poursuivent encore... Malgré leurs limites, ces efforts entrepris pour intégrer la ville en mouvement dans son espace social constituent des initiatives à poursuivre et à imiter.

Hôpital Saint-Joseph : 185, rue Raymond-Losserand. Le Laboratoire de la Ville Hospitalière est ouvert du lundi au vendredi de 11h30 à 17h. Les visites du chantier sont organisées le jeudi matin. Réservation au Tél. 01.44.12.38.68..

Laurence Croq

BAUER-THERMOPYLES

Les habitants toujours pas entendus

AU MOIS de mai dernier, l'OPAC a confié le projet d'aménagement Bauer Thermopyles à l'architecte Yves Lion. Les premières rencontres avec les associations avaient insufflé un air nouveau. Pour la première fois nos propositions semblaient être écoutées avec un certain intérêt.

L'idée du passage entre la rue de Plaisance et rue des Thermopyles, proposée par une jeune architecte de l'association Urbanisme et Démocratie, a séduit Yves Lion qui l'a intégrée dans ses plans. Ce cheminement piétonnier permettra aux habitants de la rue de Plaisance de se rendre en toute tranquillité au futur jardin.

Les hauteurs des bâtiments restent le point le plus contesté. SOS Paris propose autour du nouveau jardin, de respecter la densité du quartier avant sa destruction. Urbanisme et Démocratie, s'appuyant sur la consultation des habitants durant l'hiver 96/97, préconise des constructions inférieures à trois étages, opinion tout à fait partagée par l'association Monts 14. Paris Oxygène (Génération Ecologie 14e) se borne à refuser toute implantation de logements sociaux dans le quartier.

Autre point critiqué dans le projet municipal : la destruction du 40 rue Didot. Toutes les associations sont en faveur de la réhabilitation de la maison de l'imprimeur et sa transformation en équipement culturel, excepté Paris Oxygène.

L'architecte a fait preuve d'une indéniable bonne volonté, multipliant rencontres à son cabinet et visites sur le terrain. Mais les habitants et leurs associations comprennent rapidement que le projet préalablement établi par la mairie ne laissait aucune marge de manoeuvre à l'architecte.

Malgré les nombreuses demandes des associations, les services de la Ville de Paris n'envisagent aucune implantation d'équipements publics : ni halte garderie, ni locaux associatifs.

Cet épisode laisse entrevoir les premiers soubresauts de démocratie dans l'élaboration d'un projet à Paris. Alors que nous fêtons cette année les vingt ans d'errances urbanistiques de la Ville de Paris à Bauer-Thermopyles, combien de temps faudra-t-il encore patienter pour que le citoyen participe systématiquement aux décisions de transformation de son cadre de vie, de son quartier ?

Jean-Paul Armangau

MAGIC RETOUR

EST-CE le spleen de la rentrée ? On ne va pas se plaindre quand même, on a la chance de travailler ! D'autres n'ont pas la forme, il faut aller leur remonter le moral : je pense à Olivier, Magic retour, rue de la Sablière. N'hésitez pas à aller vous renipper chez lui. Pour des prix défiant toute concurrence, vous trouverez d'occas "du chic au kitsch". Pour tout nouvel abonnement à La Page vous pouvez y retirer votre tee-shirt gratuit (taille 10-12ans). Magic Retour, rue de la Sablière.

Marie-Laure Pannier

À VENDRE

Vends 5 convecteurs, bon état + vêtements ados. Contactez Marie Collonge au 01 40 44 95 17.

A LA MAIRIE

La concertation, un sport de combat

Les différents échanges rassemblés en une seule soirée donnent le ton du dialogue instauré avec les associations.

Le FAIT nuit, les employés sont partis ; ailleurs dans l'Hôtel de Ville, les lumières s'éteignent. Au fond d'un couloir, une salle de réunion feutrée reçoit les associations, les représentants de l'urbanisme de la ville de Paris, les architectes et les entrepreneurs. La porte se referme sur eux en grinçant, les traits sont tirés, l'air épais, on se regarde avec méfiance : c'est la concertation.

Après des mois de militance, les riverains de la rue Didot ont obtenu l'ouverture d'une discussion. On connaît la situation : la moitié de la Zac est déjà en chantier, et c'est fort laid, sur l'autre moitié, tout est à faire. Les circonstances ont évolué entre les deux réunions organisées à la mairie : des élections législatives imprévues sont venues troubler les débats. Un maire en perte de vitesse s'est personnellement déplacé pour venir à la rencontre des riverains. Est-ce bien ou mal ? On en jugera dans la soirée.

Une première passe d'armes a lieu sur l'esthétique des immeubles en cours de construction : "C'est nul" (les écologistes) ; "C'est monotone, sans intérêt et mauvais pour le tissu socio-urbain, non aux barres et aux tours !" (Urbanisme et Démocratie) ; "Les questions d'esthétique sont subjectives" (la mairie) ; "Je n'ai pas le sentiment de bétonner" (l'architecte). On va s'étriper là-dessus pendant une bonne heure.

On l'a compris, pour les urbanistes pris au piège d'un immeuble conçu à une autre époque et dont on ne peut plus interrompre la construction, un peu de laideur et de monotonie dans une rue où les immeubles sont d'architectures diverses constitue un facteur de variété. C'est le paradoxe manié à la truelle.

Une fumée épaisse envahit peu à peu la salle ; un à un, les représentants de la mairie et le maire lui-même ont allumé des cigarettes. Ce doit être une tactique. Du côté des assoc's, on est autant non-fumeur que non-bétonneur, et incommodé par les épaisses volutes. Le maire est chez lui et le fait sentir : "A la mairie, on fume". Au bout de la table, une frêle jeune femme qui jusque-là n'avait rien dit, s'apprête à poser une question. Terrible réaction du maire qui fait de grands moulinets avec ses bras et la traite de fasciste. Diabole ! Qu'a-t-elle donc fait ? Embarrassé par la

tourne du dialogue, le maire vient de s'aviser qu'elle fait partie de l'Urbanisme et Démocratie, qui a déjà deux représentants. La mairie ayant imposé la présence de deux représentants par association, cette jeune femme, bien que riveraine, fait du "fascisme" en prenant la parole. Les assoc's soupirent et glissent sur la grossièreté, pour essayer de faire avancer la soirée.

Retour sur l'esthétique des bâtiments : une nouvelle façade est sortie des cartons par les urbanistes. Nulle ! entend-t-on de toute part. Soudain, le maire tombe le masque. Il demande aux urbanistes de penser une façade moins monotone. Les assoc's ramassent leurs bras et débris de mâchoires tombés sous les tables : le maire de l'arrondissement avoue n'avoir jamais vu les plans des façades avant ce jour, alors que le chantier est à l'étude depuis dix ans et que les travaux en sont déjà au deuxième étage. Voilà une ville qui peut compter sur ses élus pour s'embellir.

DESTRUCTION AVEUGLE

On attaque le gros morceau : les plans de la seconde moitié de la Zac, et la question de la destruction du Château ouvrier. Dans la discussion, animée et ouverte, une parole malheureuse jaillit : "Il faudra quand même que j'aille voir cet immeuble pour me faire une idée". C'est le conseiller auprès de l'adjointe à l'Urbanisme du maire de Paris qui parle. Depuis dix ans, les projets envisagent la destruction de cet immeuble. L'homme qui prétend traiter le dossier et diriger les réunions de concertation n'a jamais vu les immeubles dont il essaie de nous arracher la destruction, à nous qui passons devant tous les jours ! Nouvelle surprise au détour de la conversation : le maire voudrait que l'on conserve cet immeuble, dont la démolition figurait jusqu'il y a peu dans tous les projets. Le ballottage est sûrement générateur de remords ; vive la démocratie !

On aborde à présent la question des crèches et des écoles. Après discussion avec des directeurs d'écoles, les assoc's craignent que les classes ne soient surpeuplées. En faisant glisser de quelques immeubles les périmètres des secteurs scolaires de l'arrondissement, la mairie assure le pouvoir placer tous les nouveaux élèves dans des conditions satisfaisantes : voilà un calcul savant qui fait honneur aux technocrates, si cela marche, ce sera autant d'économisé.

En ce qui concerne les crèches, on a droit à un autre langage : avec 45% de couverture, le 14e est "bien loti" par rapport aux autres arrondissements de Paris. Moralité, même si les listes d'attente pour les crèches du quar-

Zac Didot

LE CHATEAU OUVRIER FACE AUX

Le mal est fait pour la première phase de la Zac Didot : barres et cubes de béton ont poussé durant l'été. La bataille continue pour sauver le "Château ouvrier" et éviter de défigurer le quartier Losserand-Pernety.

L'ÉTÉ a malheureusement été propice aux bétonneurs. Rue du château, deux barres de béton, et rue Didot un cube du même acabit ont poussé comme de mauvais champignons. Au printemps, la Mairie et la Sagi, le constructeur qui "agit" pour son compte, avaient essayé de faire interdire toute manifestation des riverains, par une assignation judiciaire assortie d'une demande de dommages et intérêts : on tapait au porte-monnaie pour faire taire les habitants. Cette piètre tentative a été désavouée par la justice, qui non seulement n'a pas jugé bon de condamner l'association Urbanisme & Démocratie, cible préférée de la Mairie, mais a reconnu la nécessité d'une réelle concertation !

Les travaux ont pourtant continué, et le mal est fait. Les belles promesses de Lionel Assouad, maire du 14e, de faire réviser la façade, rue du Château, se sont évanouies dans la roue de l'été.

Il n'est pourtant pas trop tard pour faire prévaloir le bon sens et limiter les dégâts, concernant les phases suivantes de l'opération : la rue du Château et la place Moro-Giaffieri

tier s'allongent, on restera dans la "moyenne parisienne". Voilà un calcul savant qui fait honte aux technocrates : sur ce plan au moins, ils sont bien certains que la qualité de vie du quartier va baisser, mais pour eux cela reste "dans les limites de la statistique".

Il est tard, les gorges sont sèches, les visages amers. On clôt la séance, on se lève, on serre mouline quelques mains, par dessus le fossé qui sépare les "réalités" économiques, statistiques et architecturales de l'envie de vivre dans des quartiers humains, prenant en compte tous les aspects et tous les âges de la vie. Le directeur de la Sagi, qui vient d'attaquer en justice une association de quartier, file en vitesse avant qu'on ait pu lui parler, on retrouvera son avocat au prétoire.

Vincent Fleury

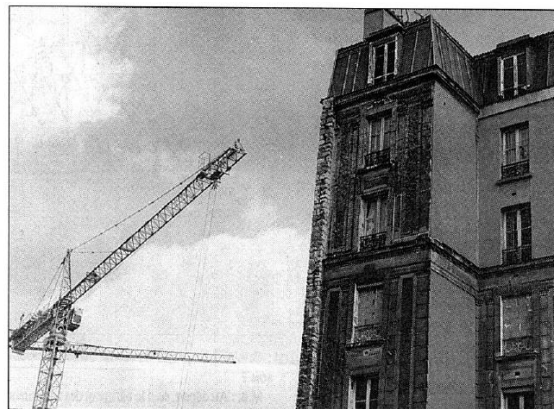
20, RUE DE CHATILLON : PROTECTION DEMANDÉE

L'Association du jardin de la rue de Châtillon, qui demandait la préservation d'un pavillon, propriété de la Ville de Paris au 24 de la rue de Châtillon, a obtenu satisfaction l'année dernière : les locaux sont désormais occupés par un centre d'aide aux demandeurs d'emploi. Lors de la dernière campagne électorale, Nicole Catala a même annoncé l'extension du jardin public, situé au n°16-18, jusqu'au parc qui entoure cette maison.

Pour cela il faut démolir les bâtiments situés au n° 20 : parmi eux, des ateliers vétustes sans grand intérêt, mais aussi une pittoresque maison de maître du XIXe siècle, à l'angle de la rue de Châtillon et du jardin avec des bow-windows en bois, des moulures, des fenêtres sous combles...

A la demande de riverains, l'association Monts 14 a écrit au maire pour signaler que sa préservation serait souhaitable, car elle n'empêcherait pas l'extension du jardin public et apporterait de plus un élément attirant à un paysage marqué aujourd'hui par un gazon plat et très impersonnel. Lionel Assouad a répondu qu'il souhaitait lui aussi que ce "témoin du patrimoine" soit conservé.

P.M.



offrent l'exemple de ce qu'il faut absolument éviter, si l'on ne veut pas défigurer le quartier. Car d'autres barres sont prévues, vers les rues Raymond Losserand et Pernety, qui achèvent de boucher les trois cours intérieures du 132 rue du Château, et menacent le "Château ouvrier" (69 rue Raymond Losserand).

EMPÊCHER LA DÉMOLITION

Aujourd'hui, la grande bâtisse du "Château ouvrier" paraît bien l'ultime rempart contre un urbanisme-bulldozer, plus préoccupé de gommer la mémoire populaire d'un quartier que de créer les conditions d'une harmonie entre le passé et l'avenir. C'est pourtant cette alliance de l'ancien et du neuf qui donne au tissu urbain toute son humanité. Mais nos aménageurs n'en ont cure. En

Ultime rempart contre un urbanisme-bulldozer (photo: J.K.A.)

mai, c'est-à-dire pendant la campagne électorale, la Mairie laissait entendre qu'elle acceptait de réhabiliter le "Château ouvrier", et la presse s'en faisait l'écho, à la satisfaction générale. Les législatives passées, la chose paraît compromise. On nous explique en effet que l'édifice n'est pas réhabilitable en l'état, sauf à lui ôter tout ce qui fait son originalité. Point de vue auquel s'est rallié Paris-Oxygène. Affirmation hautement contestable pourtant, aux dires des architectes de l'association Urbanisme & Démocratie : celle-ci demande la rénovation

POINT DE VUE

L'action de Monts 14

Les divergences s'affirment entre les associations qui interviennent sur la ZAC Didot. Urbanisme et Démocratie, s'appuyant sur la mobilisation des habitants du quartier, continue de contester les projets de la mairie... au risque d'ailleurs d'être poursuivie devant la justice. Moins présente sur le terrain, Monts 14, elle, a entrepris de travailler en partenariat avec les aménageurs, au point de s'attribuer la paternité des premières concessions municipales. Patrice Maire, président de l'association tente de s'en expliquer.

« LA NOUVELLE équipe aux commandes de la Ville de Paris n'a pas les mêmes intentions que la précédente. Ses récentes déclarations dans le Journal de Paris ne sont pas que des paroles en l'air : conservation des bâtiments anciens de la Zac Didot, multiplication des réunions avec les associations à l'hôtel de ville... si un tel changement de politique d'urbanisme doit se produire, il faut l'encourager, faire en sorte qu'il aille plus loin.

Pour décider les responsables de l'urbanisme à l'Hôtel de Ville à aller dans le sens de la préservation, l'association Monts 14 a estimé qu'il fallait avant tout proposer une analyse convaincante du paysage urbain. C'est dans ce but qu'elle a fait au mois d'avril une étude sur le quartier de Plaisance. Elle demandait la restitution du charme de l'entrée du 69 rue Raymond-

Losserand, avec l'allée bordée de petits jardins et de maisons de 2 étages au plus et l'effet de surprise menant au "Château ouvrier".

Ce travail a été porté à la connaissance des élus. Pour le faire connaître aux riverains et obtenir leur appui, l'association a ensuite organisé le 13 mai une réunion publique. Est-ce une pure coïncidence, la ville de Paris s'est empressée de proposer aux associations une première rencontre le 15 mai à l'Hôtel de Ville. La concertation était enfin engagée ! Et la sauvegarde des bâtiments anciens était quasiment acquise dès cette première séance. Ceci, soit-dit en passant, nécessitait le lancement d'une nouvelle enquête publique.

Toutefois, les négociations ont immédiatement accroché sur la hauteur et l'ampleur des constructions du côté de la rue du Château. Chacun restait sur ses positions : la mairie réfutait les arguments des associations (perte d'ensoleillement ou disproportion par rapport aux immeubles avoisinants). Il n'en demeurait pas moins que les bâtiments s'intégreraient mal dans le paysage urbain environnant. Dans cette situation de blocage, l'association Monts 14 s'est efforcée d'obtenir le minimum, à savoir la révision du dessin des façades.

L'architecte de la Sagi, le maître d'oeuvre, faisant la sourde oreille, l'association Monts 14 a donné en exemple la façade du 19 rue Daguerre (où se trouvait l'ancien marché couvert), généralement appréciée par les passants. Monsieur Assouad, à qui on doit cet exemple d'intégration réussie dans un site urbain, a appuyé cette demande. Un rendez-vous sur place avec les architectes a d'ailleurs eu lieu le 11 juillet à cette intention. »

Patrice Maire
président de Monts 14

L'EQUIPAGE

est l'association éditrice de "La Page". Vous pouvez en devenir membre et, ainsi, participer à notre travail. Adhésion : 50 F. Chèques à l'ordre de L'Equip'Page, BP53, 75661 Paris cedex 14.



Ambiance de fête, ce 5 juillet, devant l'une des entrées du chantier de la ZAC Didot. A l'initiative d'Urbanisme et Démocratie, une centaine d'habitants se sont rassemblés vers midi, en présence d'élus municipaux socialistes et communistes et de nombreux représentants d'associations du 14e, et sous les caméras de France 3, pour assister à une inauguration d'un genre un peu particulier. Le mystérieux Zacman, tout de noir vêtu, et adversaire déclaré des barres de béton peu amicales, a en effet découvert solennellement, sous les applaudissements nourris de l'assistance, un placard annonçant l'ouverture prochaine de la "Cité Jean Tibéri", et proclamant : "Cages à lapins à vendre". Un apéritif convivial, au son de l'accordéon, a suivi cette petite cérémonie estivale. Si le soleil ne les avait rendus nerveux, les policiers eux-mêmes auraient presque été bon enfant. Il faut bien rire un peu... (photo: UD)

BULLDOZERS

du bâtiment et son transfert à un bailleur social, pour respecter la vocation originale du "Château". Des loyers aidés (PLA), avec des aides pour faire la transition avec les loyers actuels, permettront de maintenir dans les lieux les occupants actuels, artistes et personnes âgées, qui sont l'âme et la mémoire de ce haut lieu du passé de l'arrondissement. De part et d'autre du bâtiment pourraient être aménagés des jardins, qui feraient le lien avec les rues adjacentes et la crèche Sainte-Léonie, qu'il faut agrandir. Devant le "Château", la Mairie doit réparer les dégâts causés par ses coups de bulldozer ravageurs, et redonner vie aux deux rangées de maisonnettes qui bordaient l'allée vers la rue Raymond Losserand. Conformément à sa méthode, Urbanisme & Démocratie prévoit de soumettre ses propositions à tous les habitants du quartier. Monts 14, de son côté, demande qu'on fasse appel à des compagnons pour la rénovation. Une nouvelle bataille s'engage donc, dont l'enjeu fondamental est la conception de l'aménagement urbain.

La Mairie, pour sa part, a choisi de manier la carotte et le bâton. D'un côté, elle accepte, sous la pression des habitants, une amorce de concertation, mais de l'autre, elle gronde et menace : une nouvelle plainte a été déposée cet été contre Urbanisme & Démocratie, qui a sans doute le grand tort d'être trop populaire auprès des habitants. L'affaire est en cours d'instruction. Ces manœuvres pitoyables sont en fait un aveu de faiblesse, et déjà dans le quartier, on parle de mobilisation et de fête, pour faire échec aux fossoyeurs de la mémoire et autres faiseurs de Zac indésirable.

Philippe Minard

LA MAIN A LA PAGE

Il y en a qui signent des articles, il y en a d'autres dont les noms n'apparaissent jamais. Pourtant, il est elles participent aux discussions, tapent des articles, les relisent, font des photos, recherchent des publicités, diffusent le journal, le vendent sur les marchés, etc.

La Page n°35, c'est : Jean-Paul Arman-gau, Jacques Blot, Jutta Bruch, Patrick Bolland, Jacques Bosc, Pierre Bourdage, Pierrick Bourgault, Agnès Bourguignon, Juliette Bucquet, Jacques Bullot, Laurence Croq, Françoise Degert, René Dutrey, Jeanne Durocher-Samah, Guy Fargette, Vincent Fleury, Marie-Françoise Fourmont, Gabriel Fréneau, Frédéric Geschwind, Béatrice Hammer, François Heintz, Agnès Hillon, Chantal Huret, Imagem et Adela, Edwige Jakob, John Kirby Abraham, Dominique Lebleux, Chantal Links, Philippe Minard, Patrice Maire, Jean-Yves Matz, Jean-Luc Metzger, Bruno Néroni, Danièle Ortel, Marie-Laure Pannier, Blaindine Ravier, Omar Slifi, Charles-Antoine Verly... Et les habitants du "Château ouvrier".

LA PAGE est éditée par l'association L'Equip'Page, BP53, 75661 Paris cedex 14. Directrice de la publication: Chantal Huret. Tél (répondeur) : 01.43.27.27.27. Commission paritaire n° 71 081. ISSN n° 1280 1674. Impression: Rotographie, Montreuil. Dépôt légal : septembre 1997.

STUDIO OSIRIS

Labo photo Photo d'identité minute
Photocopie Portrait Transfert vidéo
Encadrement

35, rue Brezin 75014 - Tel.: 45 39 35 79
Ouvert de 9h à 20h

Ghislaine César, mosaïste, tente de sauver les meubles

Depuis le démarrage du chantier de la Zac, certains locataires du "Château ouvrier" sont partis. Leurs appartements ont été murés dès leur départ. Mais il reste un carré d'irréductibles déterminés à défendre leur lieu de vie. Parmi eux Ghislaine César. Portrait.

JE VOULAIS prendre ma douche au bord de la mer et sous les palmiers". C'est ainsi que Ghislaine César a réalisé sa première mosaïque, après avoir observé attentivement un carreleur assembler des carreaux. Désormais elle pratique cet art avec brio grâce, entre autres, à sa grande sensibilité. L'envie de décorer d'une mosaïque son habitat ou tout autre lieu de vie correspond souvent à une demande de "ré-création" d'un espace fantasmé, intérieur ou extérieur. Il n'est pas donné à tout le monde de se mettre à la place des autres et d'imaginer ou de réaliser leur espace.

Malgré son air intrépide, Ghislaine César est en réalité plutôt timide. De petite taille, les cheveux courts soulignent un joli visage émacié, elle parle de son travail, avec émotion et beaucoup de modestie. "Des mosaïques, on peut en mettre partout", dit-elle en me faisant visiter son petit appartement enchanteur au "Château ouvrier" qui en est la preuve. Les murs sont recouverts de nombreuses mosaïques décoratives de formes et formats différents. Chaises et tables en sont "tapissées" et, évidemment, la douche. Les grandes mosaïques, n'évoquent-elles pas instantanément des lieux d'eau ou de villégiature ? Une fois posées, elles font définitivement partie de l'environnement, sont le reflet d'un endroit. C'est peut-être pourquoi le pourtour du miroir s'y prête particulièrement.

Ghislaine César est une mosaïste complète dans la mesure où elle réalise à la fois des mosaïques immobiles et mobiles. Parmi ces dernières figurent non seulement des miroirs mais aussi des petites mosaïques sur support que l'on peut déplacer. Il ne s'agit pas de tableaux mais de décorations uniques et originales, de grand ou de petit format.



Ghislaine César dans son atelier
(photo : Pierrick Bourgault)

L'essentiel des commandes importantes passées par des particuliers à Ghislaine César concerne la décoration de salle de bain : à la demande, elle crée (ou récrée) minutieusement leur univers imaginaire sous forme de puzzle. Le rêve peut ainsi devenir réalité en sa demeure. "Soyez réalistes, demandez l'impossible", ce vieux slogan lancé il y a presque trente ans reste d'actualité grâce à ses mosaïques. Une grandiose réalisation (près de Menton), une terrasse de 100m² au Cap-Martin, en témoigne !

Mais Ghislaine César a surtout entrepris des "grands chantiers", ou commandes publiques, dans notre arrondissement : à la crèche de "La maison enchantée" (5m²), avenue René-Coty, et à la "crèche Didot" (11m²). La décoration de la crèche du Moulin-de-la-Pointe dans le 13^e arrondissement (13m²) est également son œuvre. Aujourd'hui, elle donne aussi des cours de mosaïque pour enfants et adultes (1).

UNE MOSAÏQUE DE RÉSISTANTS

Ghislaine César me montre ensuite son atelier, situé également au "Château ouvrier", mais à l'étage supérieur. Ghislaine le loue, comme son appartement, depuis environ dix ans. Sa joie d'y vivre et d'y travailler s'amenuise cependant de jour en jour en voyant, sous ses fenêtres, la construction de la Zac Didot progresser à toute allure. Le "Château ouvrier" est

menacé de démolition. Sa non-réhabilitation est vécue comme une catastrophe non seulement par elle mais aussi par tous les autres locataires. Soucieux de l'avenir de leur immeuble, ils avaient déjà formé dans les années 1980, "l'Amicale des Locataires du 69-71 rue Raymond-Losserand" sous la présidence d'Eugène. Né en 1913 et décédé en avril dernier, Eugène fut un résistant de la première heure et un militant de base du Parti communiste jusqu'à la fin de sa vie. Dans les années trente, il rencontra Rosette dans le quartier Plaisance et, une fois marié, ils élurent domicile au "Château ouvrier" que sa femme n'a pas quitté depuis. Rosette étant trop âgée, Eugène a demandé à Ghislaine César de reprendre le flambeau pour défendre ce lieu chargé d'histoires et d'Histoire.

Ainsi, Ghislaine est entrée à son tour en résistance pour la sauvegarde du "Château" mais elle se montre souvent lasse de voir comment, volontairement, on laisse l'immeuble se dégrader à l'intérieur et à l'extérieur. Certes, le service de la propreté de la Ville de Paris passe : non pas pour envier les vœux ménagères ou croques de chien dans le passage mais... les affiches !

Jutta Bruch

(1) Se renseigner au tél.: 01. 43. 65. 03.

69, rue Raymond-Losserand

UN MONUMENT EN PÉRIL

AU XIX^e SIECLE, la population afflue de province par vagues, à l'occasion des grands chantiers comme la construction des lignes de chemin de fer. Elle reste ensuite sur place et constitue un réservoir de main d'œuvre pour le développement d'activités industrielles : construction d'immeubles Haussmanniens, imprimeries, transformation des métaux (établissements Bréguet). A cette époque, devant les conditions de vie misérables des ouvriers, Saint-Simon, Fourier imaginent de nouvelles organisations de la société et d'autres formes d'habitat, l'exemple le plus connu étant le phalanstère de Godin à Guise (Aisne), sorte de "Palais Social" où les logements donnent sur des coursives qui entourent trois cours recouvertes de verrières à la charpente de bois.

C'est à cette époque que Chauvelot spéculait sous couvert de philanthropie, en réalisant des maisonnettes aux murs très minces, constructions à moindre coût d'un étage avec jardins qui ont contribué à donner une allure champêtre au 14^e. L'idée d'un "Palais Social" a peut-être été à l'origine du grand bâtiment de six étages du

69 rue Raymond Losserand. Il comporte deux ailes ; il est en briques couvertes de moulures (fort abimées) s'inspirant de la Renaissance italienne. Au cinquième étage les fenêtres sont surmontées d'un motif décoratif. L'intérieur est plus typique de l'habitat ouvrier : deux escaliers conduisent à deux vastes paliers qui desservent chacun quatre deux pièces, sans fioritures. Les commodités essentielles existaient déjà avec un intérieur, eau courante et fenêtres de cuisine (et garde-manger) ouvrant soit sur un puits de lumière intérieure, soit sur les faces latérales, incurvées à cet effet. Cette curieuse disposition ménage la possibilité d'accoler d'autres bâtiments identiques, ce qui renforce l'hypothèse d'une architecture visionnaire. Mais d'autres théories existent quant à l'origine de ce bâtiment : certains habitants disent qu'il aurait été tenu par des soeurs avant d'être racheté après 1905 par un aristocrate philanthrope qui y aurait logé des ouvriers.

La principale demande de l'association Monts 14, dans son étude sur le quartier de Plaisance, était la conservation et la réhabilitation de cet ensemble dans le cadre de la

ZAC Didot. Pour cela, il fallait repartir à zéro en lançant une nouvelle enquête publique. La ville de Paris dit en accepter le principe, dans le cadre de sa nouvelle politique de concertation. Elle planche désormais avec les associations sur de nouveaux projets d'aménagement avec pour impératifs : 230 logements, la conservation des bâtiments anciens et un grand jardin public. Des immeubles pourraient ainsi être construits de part et d'autre, en gardant l'allée bordée de petites maisons d'un étage qui y mène depuis la rue Raymond Losserand. L'ensemble serait en forme de T. L'harmonie architecturale sera sans doute difficile à trouver pour les constructions neuves à rajouter : le plus simple serait peut-être de reprendre l'esthétique des petites maisons existantes.

L'association Monts 14 souhaite par ailleurs un ravalement "exemplaire" de la façade, en faisant appel à des compagnons si possible. Elle souhaite que la réalisation d'ascenseurs, d'accès Pompiers et la réfection des appartements ne dénaturent pas la structure interne de l'édifice.

Patrice Maire & Danièle Ortel

LETTRE A NICOLE

Nous publions cette lettre envoyée à Nicole Catala par les habitants du "Château ouvrier". La députée leur avait pourtant rendu visite, lors de sa campagne électorale.

"Madame,

Vous êtes passée ce samedi (veille d'élection) dans un repli de la rue Raymond-Losserand menacé par la Zac. Vous étiez accompagnée d'un journaliste et vous avez vu deux femmes dans un jardin. La première cueillait des roses, pour les offrir à la deuxième. Ces fleurs que vous avez admirées furent longtemps cultivées par une vieille dame ; leur éclosion était pour elle une douce raison d'être. A plus de 80 ans, elle ramassait feuilles et pétales, ratisant son territoire d'un minuscule outil qui l'obligeait à se courber, ou bien taillait ses rosiers, hissée sur la pointe des pieds. Elle était fière de son jardin, et puis elle est partie : son âge ne lui permettait plus de vivre seule. Ainsi furent bouchés sur le bord du passage les deux dernières fenêtres encore vivantes tandis qu'en face, là où des ateliers venaient d'être détruits, on dressait une barrière. Alors le passage, privé de la vie des maisons, aurait pu devenir un de ces sinistres lieux propices à la tristesse, où l'oubli s'insinue dans les parpaings, dans les herbes poussées, envahissantes, dans les ordures déposées à la hâte, "recyclées" par les rats. Où la destruction défait la mémoire de ceux qui ont vécu là, enfanté à l'abri de ces murs qui vont être cassés, joui de l'existence et peiné aussi. Ces jardins auraient dû être dévorés par l'abandon auquel on les avait voués.

Seulement au fond du passage, les habitants de l'immeuble aimaient la vieille dame, aimaient son beau jardin. Ce sont eux qui l'ont perpétué, refusant après elle les gestes qui permettent aux roses de fleurir cette année. Ce sont eux qui continuent de semer, d'entretenir les lieux, pour que la sentence de mort prononcée sur les pierres ne défigure pas trop leur paysage quotidien. Dans le jardin voisin, on a semé tout récemment de nouvelles fleurs, et les jeunes pousses sont surveillées de près. Elles marquent une autre mémoire, celle d'un homme récemment disparu qui s'appelait Eugène. Façon d'indiquer que le combat qu'il a mené en faveur de l'immeuble est repris par d'autres, et que la poésie des lieux ne s'éteindra pas.

Cet homme n'était pas de votre bord, mais en de ses engagements fut partagé par les vôtres, en d'autres temps. Il fut un résistant de la première heure, de ceux qui agirent par devoir, refusant d'être qualifiés de héros. Un jour de 14 juillet sous l'Occupation, il fut de ceux qui, au petit matin, recouvrirent les arbres de la rue d'Alésia de drapeaux français. Il fut aussi de ceux qui ouvrirent la voie à la division du général Leclerc. Il reste le père de l'immeuble, celui qui s'est battu pour les loyers 48, qui aidait une dame à remplir sa feuille d'impôt, une autre à changer une ampoule, celui qui donnait de la voix dans tous les débats. Le grand cœur de cet homme a cessé de battre. La lutte qu'il avait entreprise autour de l'immeuble lui a occasionné beaucoup de fatigue, de soucis. C'est que les beaux de ce monde entendent mal les voix des humbles, il faut crier bien fort, souvent dans le vide.

Vivent dans l'immeuble des gens de toutes les générations. Les anciens racontent à qui veut les entendre le Paris d'antan : l'emplacement des usines, des lavoirs, des bals. Evoquent les poutres du métro Pernety sur lesquelles ils ont joué enfants. Ancrent à la capitale les nouveaux venus. Ce formidable peuple de vieilles personnes est à n'en pas douter un des plus extraordinaires trésors que contienne Paris. La dame que vous avez rencontrée au jardin, à qui l'on offrait des fleurs, est l'épouse d'Eugène. Elle a partagé tous ses combats, puis tous les risques avec lui. Ce toit sous lequel elle vit depuis bientôt soixante ans, où ses enfants sont nés, elle a le droit de le garder.

Vous qui avez aimé les fleurs et les petits jardins de la rue Raymond-Losserand, aimez donc aussi les gens qui veillent dessus. Soutenez leur action pour rester dans leurs murs, conserver leurs loyers modestes, et dans l'intense poésie qu'ils apportent à la ville.

Les habitants du "Château ouvrier"

COURS DE DANSE

La Compagnie des Sept lieues propose des cours de danse de tous niveaux aux enfants (à partir de 4 ans), aux jeunes et aux adultes. Les cours ont lieu en petits groupes les lundi, mardi et mercredi au 16, rue du Moulin Vert (M^o Alésia). Les locaux sont conviviaux à défaut d'être luxueux, et il y a un bon plancher pour travailler. Marion Martin, qui a suivi de multiples formations (danse classique et contemporaine, Feldenkrais, Bartlemy et Tai Chi Chuan), base sa pédagogie sur les principes de la kinésiologie qui permet un contrôle et une connaissance de ses capacités corporelles.

Le cours d'essai est gratuit. Pour les enfants de moins de 16 ans, l'inscription annuelle se monte à 120F et le forfait trimestriel à 580 F ; pour les adultes (qui suivent deux cours par semaine), les tarifs sont respectivement de 160 et 590 F. Renseignements et inscriptions au 01. 45. 42. 49. 65.

A LIRE

Flânerie en trapèze

Dernier né, aux éditions Parigramme, des "guides du promeneur" des arrondissements parisiens, voici enfin celui du 14e. Il s'est fait longtemps désirer ! Pourtant, comme dit son auteur Michel Dansel (écrivain demeurant dans le 14e), "sur dix personnes nées à Paris, il s'en compte sept qui ont accosté la planète dans le 14e arrondissement". Douze promenades pour découvrir les monstres sacrés et les curiosités du "trapèze aux trois monts". Pratique, ce guide laissera cependant sur sa faim le lecteur averti, friand d'insolite. Son prix : 95 F.

Cadavres exquies

Un livre d'art à petit prix : "Paris Montparnasse à l'heure de l'Art moderne 1910-1940", aux éditions Terrail (149 F). Ils sont tous au rendez-vous : Matisse, Modigliani, Picasso, Chagall, Soutine, Léger, Foujita et tant d'autres. Les surréalistes Prévert et Tanguy ne sont pas oubliés, qui se livraient au jeu des "cadavres exquies" dans leur "hôtel" 54, rue du Château. S'appuyant sur 150 illustrations de qualité, l'auteur Valérie Bougault brosse un tableau rapide mais attrayant du Montparnasse mythique, celui qui prend la relève artistique de Montmartre au début du siècle... jusqu'à "sa dernière sentinelle", Alberto Giacometti.

Fièvre flamande

Bien que l'action se déroule en Belgique et non dans le 14e arrondissement, saluons la réédition du troisième roman d'Henri Calet, "Fièvre des polders", écrit en 1939. C'est le livre du séjour flamand de son adolescence durant la Première Guerre mondiale : des personnages déprimés, au fil de l'eau, avec une férocité presque noire. L'oeuvre de l'auteur du "Tout sur le Tout", évocation du 14e arrondissement et du Paris populaire dans la première moitié du siècle, est désormais entièrement disponible (voir "La Page" n°33).

"Fièvre des polders" d'Henri Calet. Editions Le Passeur/Cecofop, 20, rue du Calvaire. BP 41217. 44012 Nantes Cedex 01. 240 p. 75 F. Et en librairie. F.H.

CONSEILS D'ARRONDISSEMENT

Voici les dates des prochains conseils d'arrondissement : lundi 3 novembre et lundi 24 novembre. Rappelons que ces conseils sont publics et qu'ils se déroulent à la mairie d'arrondissement, dans la grande salle des mariages (1er étage), à 19h.

LES PETITES PERLES DU CONSEIL

Lors d'un débat de printemps sur l'aménagement des nouvelles pistes cyclables, un conseiller de la majorité n'a pas hésité à déclarer : "On assassine les automobilistes !" L'entre-deux maires : au conseil d'arrondissement du lundi 15 septembre, le maire Lionel Assouard a raconté avoir flâné alentour de la Zac Bauer en compagnie de Patrice Maire (Monts 14).

Martha Leijonhielm

PORTRAIT D'UNE ARTISTE

MARTHA vit depuis seize ans dans le 14e. Elle occupe un logement pittoresque au 59, rue Boissonnade, autrefois habité par un sculpteur, à mi-chemin de la Galerie "Atelier d'Art Gustave", dans la même rue, et du Musée d'Art Contemporain de la Fondation Cartier, boulevard Raspail.

Martha est Suédoise. Elle est arrivée en France en 1946, grâce à une bourse d'études octroyée par l'Académie des Beaux-Arts. Attirée par l'important patrimoine pictural français, elle décide de s'installer dans notre pays en 1948, encouragée par la présence de son professeur suédois, Otte Skold, et de celle d'une "colonie" de peintres de son pays installés dans des ateliers d'artistes des rues Boulard et Ernest-Cresson. Elle obtient la nationalité française en 1953.

Martha attribue aux habitants du 14e un caractère chaleureux, convivial et spontané. Elle apprécie aussi beaucoup l'agrément des nombreux espaces verts (arbres, squares, jardins, cimetière du Montparnasse). Quoiqu'elle n'ait pas noté d'évolution notable dans son quartier au cours de ces dernières années, elle déplore cependant un trafic routier de plus en plus dense.

CARTÉSIANISME ET POÉSIE

Sa peinture reflète son souci d'équilibre entre abstraction et figuration. Elle définit son approche comme un mélange de cartésianisme et de poésie. Ses références picturales sont à la fois classiques et modernes : Nattier, Chardin, Braque, Lhote... Elle puise aussi son inspiration dans la littérature, notamment dans la lecture du "Grand Meaulnes", qui l'a beaucoup impressionnée : pour la qualité de la description des paysages, de la vie à la campagne, qui, souligne-t-elle, lui évoquent en partie son enfance suédoise. Les couleurs de ses tableaux apparaissent souvent plus sourdes que vir-



Martha (photo : Dominique Lebleux)

lentes. Ainsi l'utilisation fréquente du rouge laisse davantage une impression de profondeur que de dynamisme. Quelle que soit la nature de son sujet, abstraite ou figurative, elle témoigne d'une recherche intense et d'une volonté à souligner que "l'art n'est pas resté figé depuis l'époque des impressionnistes".

On peut voir les œuvres de Martha dans la Collection d'Art Contemporain du Centre culturel suédois, 11 rue Payenne, Paris 3e et dans la Galerie Hartebey's, 16 rue Le Regrattier dans l'île Saint-Louis. Depuis 1956, elle a aussi exposé ses toiles à Madrid, Paris et Stockholm, seule ou en collaboration avec d'autres artistes.

Une exposition lui sera consacrée en janvier 1998, à la Galerie "Atelier d'Art Gustave" au 36, rue Boissonnade. Nous vous invitons vivement à venir découvrir ou redécouvrir à cette occasion les œuvres d'une artiste pleine de charme, qui contribue à ce que la vie artistique de notre arrondissement soit toujours aussi féconde.

Dominique Lebleux

Programme de l'Entrepôt

Les rendez-vous citoyens de l'Entrepôt
Dimanche 26 octobre : L'aménagement du temps de travail

Dimanche 23 novembre : Les Multiplexes
Festival pluriculturel "Dépaysages d'Afrique" (organisé par Les Zafatas), du 8 au 21 octobre :

Neufs films qui rendent compte de l'Afrique d'aujourd'hui, en présence de certains réalisateurs.

Des concerts de musique africaine : Touré-Touré le dimanche 12 et Seydina Wade, le dimanche 19.

Un hommage à Thomas Sankara, leader panafricain assassiné en 1987. Projection et

débat, le mercredi 15.

Un conteur viendra faire rêver petits et grands le samedi 18 à 20h.

Un philosophe se penchera sur l'Afrique le dimanche 19 à partir de 13h, autour d'un "brunch philo".

Expo des photos de V. Schnerb et E. Cance. Enfin le restaurant de l'Entrepôt fera découvrir les mets traditionnels africains.

Tarifs : 2 films et 1 concert : 80 F. 5 films et 1 concert : 170 F. Place seule : 35 F. Réductions aux étudiants, chômeurs, carte verte.

Pour tous renseignements : Cinéma l'Entrepôt, 7-9, rue Francis de Pressensé 75014. Tél. 01.45.40.78.38.

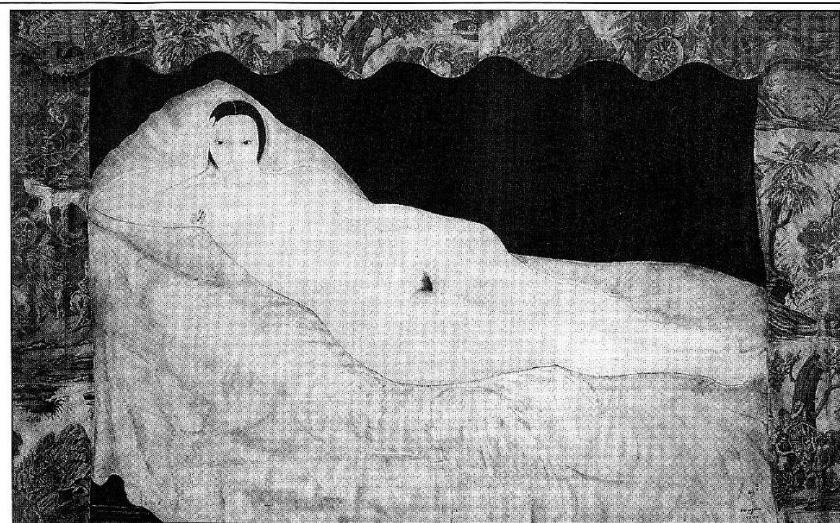
Un ancien de Montparnasse

FOUJITA

DESCENDANT des samouraïs et fils de médecin, Foujita (1886-1968) est né à Tokyo le 27 novembre 1886.

De 1907 à 1912 il suit les cours de l'Ecole des Beaux-Arts de Tokyo et reçoit, à sa sortie, sa première commande officielle qui n'est autre que le portrait de la famille royale de Corée. En 1913 son rêve de venir travailler à Paris se réalise. Il admire déjà Monet, Sisley et Pissarro. Il choisit d'habiter à Montparnasse, partageant d'abord l'atelier de Soutine et Modigliani, cité Falguière et déménage ensuite au 5, rue Delambre de 1917 à 1926 avant de prendre un atelier rue Campagne Première. Van Dongen, Picasso, Modigliani et Soutine lui font découvrir la vie parisienne.

En 1915 sa première grande exposition rue de la Boétie, avec 110 dessins et aquarelles le révèle au grand public. Femmes nues à la peau transparente, chats et enfants sont peints dans un style figuratif et très suggestif et son réalisme poétique enchevêtré d'éléments japonisants lui confère une élégance pré-



"Nu couché à la toile de Jouy" 1922, encre, fusain, crayon sur toile, 130 x 195 cm. Musée d'art moderne de la ville de Paris.

RUE DE LA TOMBE-ISSOIRE

Les clients prennent la pose

Cet été, les riverains du quartier des Artistes, près du parc Montsouris, devenaient les vedettes d'une exposition de photos à la librairie "Le Marque Page", rue de la Tombe-Issaire. Fruit de la rencontre entre les propriétaires, Sophie et Carlos Blanco, bien connus dans le quartier pour leur dynamisme, et un jeune photographe voisin, Jean-Yves Mas, 500 clichés noir et blanc ont été pris. Exposés en vitrine et dans le magasin, à mi-chemin entre portraits et photos d'identité, ils montrent les clients achetant leurs journaux. On se regarde, on reconnaît ses voisins, on se parle et on en parle encore. C'est intime, drôle, comme un miroir du quartier et des âmes qui y vivent. L'exposition a permis de se connaître un peu plus.

Les photos sont de nouveau exposées durant ce mois d'octobre : Librairie-papeterie "Le Marque Page", 91 rue de la Tombe-Issaire... où vous pourrez aussi trouver votre journal de quartier préféré ! (photo et texte Patrick Bolland)



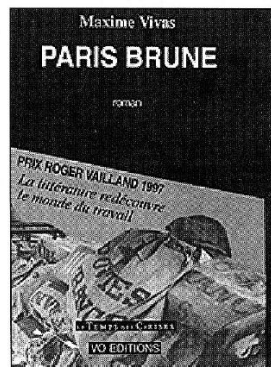
ROMAN

Chronique des années Brune

LYA vingt ans, la France était déjà "en retard" en matière de télécommunications.

En ce temps-là, on s'écrivait encore ; le courrier n'était pas réservé aux remboursements de Sécurité sociale et à la vente par correspondance... Pour acheminer toutes ces lettres, l'administration des postes avait fait bâtir, au 123 boulevard Brune, à deux pas de la porte de Châtillon, un établissement dans lequel deux mille jeunes gens étaient chargés d'orienter le courrier vers l'ouest parisien et les communes des Hauts-de-Seine et des Yvelines.

Ouvert en 1962, "Paris Brune", le centre de tri, a fermé ses portes en 1987. "Paris Brune", le roman de l'ancien postier Maxime Vivas (éd. Le Temps des cerises, 90 F), est donc un livre "d'avant". D'avant le fax, le répondeur et le téléphone mobile... D'avant l'individualisme généralisé et la communication informatisée. Ses personnages sont ces provinciaux déracinés, immigrés de l'intérieur réunis un matin devant le 26 rue du Commandant-René-Mouchotte, à la Direction des centres de tri et bureaux ambulants. Soumis aux cadences infernales (2 000 lettres par heure), à la pression des petits chefs, à la crasse et aux poussières d'amiante, ils apprendront vite la



solidarité et l'action collective, mais aussi la tabagie et l'alcoolisme, tristes remèdes à l'exil.

En mettant en scène ses anciens collègues, Maxime Vivas nous fait revivre les militantes années 70. Avec une nostalgie évidente, avec complaisance parfois, mais non sans humour. Son roman a reçu le prix Roger-Vailland 1997. O.S.

LIONEL ASSOUD TOMBE DE SON STRAPONTIN

Jacques Toubon entraîne son suppléant dans sa chute. Quant à Nicole Catala, elle sauve son siège de justesse.

LY A des choses beaucoup plus importantes que la politique." Au soir du 25 mai, Jacques Toubon n'avait pas franchement le moral. Bloqué sous la barre des 35 % des suffrages exprimés, sans véritables réserves de voix, "condamné" par le Front national, difficile pour lui de croire à ses chances de l'emporter au second tour. Le 1er juin, en effet, le couperet tombait : l'ancien ministre de la Justice n'était plus que maire du 13e, il faisait ses adieux à ce bout de 14e qui lui avait pourtant assuré la victoire aux législatives de 1988, de 1993 et de 1995 (voir "La Page" n°27)... Dans la tourmente, son suppléant était quant à lui sommé de se replier sur sa mairie du 14e : Lionel Assouad ne pouvait plus se prévaloir du titre de député. Dure, dure, la vie d'intérimaire. En face, le socialiste Serge Blisko triom-



phait : non content d'avoir réussi à imposer sa candidature à ses propres camarades, malgré la promesse de son parti de présenter une femme dans la 10e circonscription (voir "La Page" n°32), il avait su regrouper les voix de

Vingt-deux candidats se disputaient le mandat de député de la 10e circonscription, contre "seulement" dix-neuf dans la 11e... (photo : O.S.)

gauche pour faire tomber un baron du chiraquisme. Le "bon médecin" des Gobelins retrouvait ainsi le poste qu'il avait occupé entre 1986 et 1988, comme suppléant de Paul Quilès.

Conséquence probable de cette alternance : représentée à l'Assemblée par une personnalité bien implantée dans le 13e, la 10e circonscription perd de ses liens avec l'est de notre arrondissement, qu'elle n'avait d'ailleurs absorbé qu'à l'occasion d'un redécoupage électoral visant à mieux l'ancrer à droite.

Quant à la 11e circonscription, si elle conserve sa députée RPR, élue depuis 1988, il s'en est fallu de peu (0,43 % des voix) qu'elle ne succombe à la vague rose. Nicole Catala, que d'aucuns voyaient déjà ministre dans un hypothétique gouvernement Séguin, s'en trouve néanmoins renforcée dans la rivalité qu'il oppose à Lionel Assouad (voir "La Page" n°27). Du côté du PS, il ne reste au malheureux Pierre Castagnou qu'à méditer la petite phrase lâchée par Jacques Toubon un soir de déprime...

Omar Siffi

Que la campagne était belle

L'AURA donc manqué 322 voix au Parti socialiste pour reconquérir le siège de député de la 11e circonscription. Pourtant, les supporters de Pierre Castagnou avaient mis les bouchées doubles pour s'attirer les bonnes grâces des électeurs, notamment des plus jeunes. Entre les deux tours, on a ainsi vu fleurir des autocollants clamant : "Catala, ta mère en bagnole, la pollution nous vérole ! Ta mère en rollers, ça ferait moins peur !", "Ta mère en Chanel dans ma cité, j'en veux pas !" ou enco-

re "On te voit jamais dans le coin, c'est pas ton destin !" Y a pas à dire, le niveau monte. Tous comptes faits, heureusement que la campagne électorale a été particulièrement courte. On a ainsi échappé à des réponses de la droite bâtie sur le même modèle, du type : "Castagnou à poil sur Internet" ou "Tes promesses, elles sont tellement maigres qu'on pourrait les faxer"...

LES PETITES MAINS DE L'UNI

En début de campagne, l'ancienne majorité avait décidé de se tenir à égale distance du Parti socialiste et du Front national, positionnement qui s'exprimait sur l'affiche de l'Union nationale interuniversitaire (Uni, "syndicat" de la droite en milieu étudiant et bras militant du RPR) : "PS-FN, les héritiers de Mitterrand". Dans le 14e, on a cependant vu apparaître une variante locale de ce slogan, sous forme d'autocollants scandant plus classiquement : "PS-PC,



les héritiers de Mitterrand". En y regardant de très près, on pouvait voir que lesdits autocollants avaient été retouchés à la main, à coup de typex et de stylo bille. Reconnaissons que nos activistes de "la droite universitaire" ont su s'appliquer pour coriger la ligne.

LE DÉPUTÉ PIN'S

Aux municipales de 1989, le socialiste Paul Quilès distribuait des stylos sur le marché Sainte-Anne ; cette année, pour les législa-



tives, c'est le RPR Jacques Toubon qui offrait à ses électeurs potentiels des pin's à son effigie... Un pin's, c'est d'ailleurs, à peu de chose près, la place qu'il avait laissée à Lionel Assouad, son suppléant, sur son affiche de campagne. C'était bien mal récompenser le maire du 14e, qui avait pourtant, depuis septembre 1995, tenu au chaud son fauteuil de député de la 10e circonscription. Allez, Lionel, encore un effort pour être "présentable". O.S.

Catala, ta mère en Chanel dans ma Cité ; J'en veux pas !!!

Mairie

UN CICA SENS DESSUS DESSOUS

Les comités d'initiative et de consultation d'arrondissement (Cica), réunis chaque trimestre à la mairie du 14e, connaissent une désaffection certaine tant du côté des associations que des élus. L'analyse du déroulement du Cica du 5 juin permet d'en comprendre les raisons.

LA COMPARAISON des règles de convocation et de déroulement du Cica (voir encadré) et de la manière dont Lionel Assouad et son délégué aux associations, Adrien Bedossa, ont mené la séance du 5 juin dernier consacrée à "la lutte contre le cancer" est un bon témoignage des dysfonctionnements de la démocratie locale dans le 14e.

Le Cica est une réunion du conseil d'arrondissement avec les associations. Sa légalité dépend d'un quorum de conseillers présents. Or, le 5 juin, ces derniers ont brillé par leur absence : en début de séance, quatre pour la majorité municipale - dont le maire et son délégué aux associations - et un pour l'opposition. Deux ont quitté la séance immédiatement, et Lionel Assouad lui-même après la première heure. En fin de séance, il ne restait plus que le

président et un conseiller : soit deux sur trente ! Les représentants d'associations n'étaient qu'une vingtaine sur 320 inscrits au Cica.

La loi dit que le calendrier est défini par le conseil en liaison avec le Cica, et le règlement intérieur prévoit que le maire informe au préalable les conseillers des sujets proposés par les associations. En fait, le maire a choisi seul le thème du Cica, avant information du conseil, arguant que la campagne électorale avait empêché la réunion ordinaire du conseil. Pour quoi, alors, ne pas reporter la date du Cica ? Un conseiller de l'opposition a protesté contre la violation du règlement intérieur en lisant une déclaration et en quittant la séance.

La loi édicte que les associations peuvent poser toute question concernant leur domaine d'activité dans l'arrondissement, à condition de l'avoir, au préalable, notifiée au maire. Or Lionel Assouad n'a pas retenu au moins deux propositions de sujets importants dans l'arrondissement : "Le logement social" ; "Les structures d'accueil pour les sans-logis". Il a choisi le thème unique de "la lutte contre le cancer". La Ligue contre le cancer, apparemment non informée des règles propres au Cica, nous a fait deux exposés très généraux sur ce problème. Et les trois seules associations qui sont intervenues n'ont quasiment posé de questions locales.

Lionel Assouad a justifié son choix en arguant que le thème retenu lui avait été, chronologiquement, présenté le premier. Mais le critère d'un bon choix n'est pas

l'antériorité de la demande : c'est l'importance du problème pour l'arrondissement.

En début de réunion, deux associations avaient protesté contre le choix arbitraire du thème et s'étaient retirées dans la partie de la salle réservée au public. Trois autres les y ont rejointes. Lionel Assouad et le conseiller chargé des associations ont alors dénoncé la "politisation des associations". Vieux refrain déjà entendu lorsque la municipalité n'appréciait pas une position d'association qui la gêne. Ne ferait-elle pas mieux de se demander si la coïncidence de certaines critiques n'est pas due au caractère objectivement contestable de ses mesures ?

La loi donne l'initiative aux associations et la réponse au conseil, non au maire. Le 5 juin, le président de séance a d'abord donné la parole à l'organisation qu'il avait invitée. Puis il a usurpé le rôle des associations en posant lui-même de nombreuses questions. Il ne leur a donné la parole qu'au bout d'une heure et quart.

Bref, la séance du 5 juin constitue l'exemple-type de ce que n'est pas le Cica. Son déroulement a été, de bout en bout, le contraire de ce qu'exigent la loi, la circulaire ministérielle et le règlement intérieur du conseil d'arrondissement. Elle a mis le Cica sens-dessus-dessous. Il faut le remettre sur ses pieds.

Gabriel Fréneau

Le prochain Cica se tiendra le jeudi 16 octobre, à 19 heures, dans la salle des fêtes annexe de la mairie, sur le thème du logement social.

LA LOI A LA LETTRE

Les dispositions légales et réglementaires sur le Cica sont contenues dans une circulaire interministérielle du 8 avril 1983, un règlement intérieur du conseil d'arrondissement et l'article 16 de la loi du 31 décembre 1982 relative à l'organisation administrative de Paris, Marseille, Lyon (dite PLM) qui a institué le Cica dans ces trois grandes villes dont les arrondissements sont dotés d'un conseil et d'un maire élus. Voici la lettre de cet article.

"Les associations participent à la vie municipale. Dans chaque arrondissement est créé un Comité d'initiative et de Consultation d'Arrondissement. Il réunit les représentants des associations locales ou membres de fédérations ou confédérations nationales qui en font la demande et qui exercent leur activité dans l'arrondissement. Au cours d'une séance par trimestre au moins, les représentants de ces associations participent, s'ils le sollicitent, aux débats du conseil d'arrondissement, avec voix consultative. Ils exposent toute question intéressant leur domaine d'activité dans l'arrondissement et peuvent faire toute proposition à cet égard. Le conseil d'arrondissement en délibère en leur présence. Les associations doivent notifier, au préalable, au maire de l'arrondissement, ou les sujets sur lesquels elles souhaitent débattre. Le calendrier des débats avec les associations est défini par le conseil d'arrondissement, en liaison avec le Cica."

LA RENTRÉE DE NOTRE MAISON

"Notre Maison" est bien connu des lecteurs de "La Page" puisque c'est dans ses locaux que nous organisons nos réunions publiques. Mais ce n'est pas seulement un lieu où l'on peut louer des salles pour une fête ou un spectacle, c'est avant tout un centre social. Ouvert à tous, il a pour mission d'aider les habitants du quartier dans les divers aspects de leur vie quotidienne et de soutenir toutes les initiatives des associations.

Son équipe permanente propose plusieurs services et activités. Le centre s'adresse d'abord aux enfants. Une équipe d'une vingtaine de bénévoles assure chaque soir un soutien scolaire pour les élèves du C.P. à la 3e. Le mercredi et pendant les vacances scolaires, le centre de loisirs propose des activités sportives et de découverte aux enfants de 5 à 13 ans. Il apporte aussi son soutien aux riverains, confrontés à de petites ou graves difficultés. Le service d'accueil les écoute et les oriente dans leurs différentes démarches (papiers administratifs, logement, emploi, santé...). Un conseiller conjugal et familial est disponible pour écouter les couples, les parents et les adolescents. Un groupe d'insertion sociale vise à rendre les personnes plus autonomes dans leur vie quotidienne : démarches administratives, consommation, emploi... Un cours d'alphabetisation destiné aux femmes vise à leur faire maîtriser les bases de la lecture, de l'écriture et du calcul.

Il propose aussi des cours de danse, poterie, chorale. Quant aux personnes du 3e âge, elles peuvent profiter des "Rencontres du vendredi" : manifestations et sorties.

Pour tout renseignement, tél. 01.45.43.91.11. Centre social Notre Maison, 32, rue Olivier-Noyer.

UN ATELIER D'ÉCRITURE SUR LES PLANCHES

Fous-rires en coulisse et trac à la clé pour la représentation de l'atelier d'écriture du lycée François-Villon à la cité U, le 29 mai dernier. L'émotion que les lycéens-acteurs ont su faire passer, au travers des textes écrits tout au long de la saison 96-97 nous a donné l'envie de voir de plus près les coulisses.

LE SPECTACLE de cette année proposait une sélection d'une quarantaine de textes élaborés autour de 13 thèmes : un écrivain en panne, deux personnages se séparent, la cabine téléphonique, énonciation et poésie, portrait... et publiés par ailleurs dans un recueil.

L'atelier d'écriture de François-Villon se réunit chaque lundi pour une séance de trois heures environ. Il est animé par Nicole Touron, professeur de lettres, et Olivier Targowla, professeur de lettres, et Olivier Targowla, écrivain. Il accueille une quinzaine d'élèves de seconde à la terminale et même d'anciens lycéens.

Pour débiter, les animateurs partent d'une phrase ou d'un texte dont ils décodent avec les élèves le mécanisme et les points forts. Ils proposent ensuite des pistes de travail ou des thèmes que chacun est libre d'accepter ou non : le but est d'écrire. Après le travail personnel de rédaction, les auteurs lisent leurs textes et reçoivent du groupe et des animateurs un

"retour" sur ce qu'ils ont écrit. Cette démarche positive les encourage à améliorer leur style et leur donne une nouvelle vision de leur texte.

Le travail porte à la fois sur l'écriture, (les types de texte, le style, la pureté de l'expression...) et aussi sur la lecture qui permet la mise en confiance des acteurs et l'amélioration des techniques orales (articuler, mettre le ton, trouver un rythme...). La pédagogie est fortement axée sur l'écoute attentive de l'autre et une interprétation pointue des textes (qualités, faiblesses, dynamique interne...)

L'ÉQUIPE DE L'ATELIER

Nicole Touron, professeur de lettres classiques au lycée depuis 1986, anime depuis dix ans des ateliers d'écriture en direction de publics très variés : jeunes du lycée, adolescents de la Ddass, étudiants au cours de stages d'été, et adultes (Alph', Smeemo etc...). Elle est l'auteur d'un recueil de Poésies "Arche de Noé" (éd. Cioero, Bordeaux).

Olivier Targowla, écrivain. Parmi ses nombreuses publications, quatre romans édités chez Maurice Nadeau. Le dernier "Distances" est paru en 1996.

Pour le spectacle, ils sont assistés d'Emmanuel Depoix, musicien, comédien et metteur en scène, et de Bernard Perillet, chanteur et accordéoniste.

"L'Alph' est une des principales associations d'atelier d'écriture de France. Alph' Écriture : 7, rue Saint-Jacques, 75005 Paris. Tél. 01 46.34.24.27

L'impact de l'atelier sur les élèves qui y participent est très fort. Parce qu'ils y trouvent un espace de liberté où ils ne sont ni notés ni jugés, ils s'investissent totalement dans la démarche.

"UN CRI SANS BRUIT"

Quelques uns continuent même après le bac à fréquenter les séances du lundi "ça m'apporte beaucoup", nous dit une élève, "je me libère de toutes mes angoisses, de mes peines et de mes joies. A travers le papier, l'écriture est un cri du coeur sans bruit et l'atelier nous aide à partager et à nous mettre à l'écoute de l'autre". Grâce à l'écoute du groupe, un élève de seconde prend peu à peu de l'assurance au point de s'affranchir de la timidité maladroite et d'un handicap de langage. Une autre, en difficulté scolaire et particulièrement turbulente, reprend confiance en elle, retrouve un équilibre et passe son bac avec succès !

L'atelier permet aux élèves de s'affirmer : "Je ne me serais pas cru capable de le faire, avouent-ils". Ils deviennent des moteurs de la classe de français et entraînent souvent les autres par leur passion. Les relations professeur-élèves évoluent vers un rapport de confiance et d'estime réciproque. Enfin, même si ce n'est pas le but de l'atelier c'est aussi une façon très efficace d'appréhender les exigences d'un examen comme le Bac puisqu'on y aborde à la fois les techniques de l'écrit et de l'oral.

TROUVER DES PARTENAIRES

L'année scolaire débute pour la responsable de l'atelier par de nombreuses démarches administratives. Elle doit s'assurer le renou-

vellement du partenariat du rectorat et de la direction régionale de l'action culturelle (Drac), c'est-à-dire pour être clair, la participation financière sans laquelle l'atelier ne pourrait pas fonctionner. Heureusement pour sa 10^e année de fonctionnement, le renouvellement des crédits de l'un des trop rares ateliers de pratique artistique de l'Ile de France est au rendez-vous. Mais, et c'est une nouveauté, sous réserve d'une inspection du Rectorat et de la Drac.

Le partenariat, matériel et financier de la Cité Universitaire, lui, est acquis depuis 3 ans. Mais pour répondre à la demande croissante des élèves eux-mêmes et pour ouvrir, éventuellement, un second atelier, il faudrait trouver d'autres partenaires. Espérons que le travail remarquable réalisé par les jeunes élèves de François Villon, trouvera à la saison prochaine une audience méritée et que le talent de Nicole Touron et d'Olivier Targowla, unanimement reconnu, pourra s'exprimer encore de nombreuses saisons. En tout cas, le spectacle méritait mieux qu'une seule représentation.

CULTIVER LA DIFFÉRENCE

François Villon a un caractère spécifique. Installé en zone de forte densité de logements sociaux, cet établissement de la périphérie n'a pas le look des grands lycées parisiens. Il est fréquenté indifféremment par les enfants des artistes du quartier Montparnasse et par ceux des HLM proches. Il assure traditionnellement une fonction d'accueil des enfants des gens du voyage et de réfugiés politiques, et les deux classes de non francophones s'avèrent parfois à plus de 15 nationalités différentes.

Ce recrutement pose quelquefois des problèmes de cohabitation, surtout au niveau du collège. Au lycée la situation est moins contrastée. Du fait des orientations en fin de troisième, il reste à François-Villon une population assez homogène. Les effectifs sont peu chargés. Avec vingt à vingt-cinq élèves par classe, les enseignants peuvent avoir un bon contact et s'occuper plus particulièrement de chacun.

Charles-Antoine Verly

A NICOLE (ET OLIVIER)

Voilà combien de lignes
Voilà combien de signes
Voilà combien d'amour
Que tu as déversés
Des mots créés en fraude
Des mots inachevés
Des morceaux recollés
Lus dans l'intimité

L'imperceptible peur
transformée en chœur
Toi et notre Olivier
Tous les deux aux aguets
Notre plume a volé
Sans vos regards aînés
Tu nous es plus qu'aînés
Tu nous es délivrés.

Tiens bon, Thérèse

L'NYEN avait plus qu'une de concierge de quartier dans la rue Daguerre ! Elle passait la majeure partie de son temps dans la rue, au numéro 45. C'était Thérèse ! "Madame Géronimo", comme on la surnommait, nous a quittés pour la campagne, et ce, contre sa volonté : pour raisons de santé, disent les autorités qui l'ont placée en maison de retraite. C'est une figure légendaire du quartier qui disparaît. Elle ne faisait pas seulement partie du paysage de la rue, elle était le visage humain du quartier "village" qui se transforme à un rythme effréné, avec l'ouverture de nouveaux types de commerces et l'arrivée d'une population plus aisée.

Messages, coups de fil et surtout lettres, la soutiendront : Thérèse Marchet, résidence



François Ier, 1, place Aristide Briand, 02600 Villers-Cotteret. "Tél. 03.23.96.50.73."

Jean-Yves Motz

Sans-papiers

TOUS PARRAINS

Les sans-papiers, nos frères, nos "filieux", ont besoin d'aide pour leurs demandes de régularisations. Le Collectif du 14e s'y emploie, mais il manque de mains.

DES DIZAINES d'immigrés sans-papiers du 14e, dont beaucoup de Maliens, résidents au foyer des Arbustes, ont déposé des demandes de régularisation auprès de la Préfecture. Pour certains, c'est le dernier espoir ! Le Collectif des citoyens du 14e, créé en avril 1996 (voir "La Page" n°34), et qui regroupe associations, syndicats du quartier et citoyens (AFI, Asti, Droits Devant, La Page, LDH, MRAP, Ras l'Front, SOS Racisme, Sud-PTT), les aide à remplir leurs dossiers et les accompagne dans leurs démarches. Ceux qui ne réunissent pas les sept années requises de présence en France sont décidés à jouer le tout pour le tout. La fête de "La Page", le 8 juin, était l'occasion pour ces personnes en situation difficile de rencontrer les

membres du collectif au stand d'information : un succès immédiat puisque quelque 50 sans-papiers sont parrainés à ce jour. Pour l'instant, un seul d'entre eux a été régularisé et les convocations de la Préfecture arrivent au compte-gouttes.

En effet, après l'espoir suscité par les promesses de régularisation des sans-papiers, c'est aujourd'hui l'inquiétude devant la teneur du projet de loi sur l'immigration : les expulsions continuent et les lois Pasqua-Debré ne sont pas abolies. Analysant les critères de régularisation établis par la circulaire du 24 juin 1997, les associations prévoient un taux de régularisation inférieur à 20%. Estimant à 120 000 le nombre total de demandes de titres de séjour, d'ici l'échéance du 1er novembre, le calcul est simple : la France se prépare à une vague d'expulsions sans précédent !

Face à l'afflux des demandes de soutien, le Collectif manque de mains ! De nouveaux "parrains" et "marraines", susceptibles d'aider ces immigrés à remplir leurs dossiers, à réunir les documents demandés et à les accompagner à la Préfecture, sont les bienvenus. Contactez le Collectif au : 01.45.38.52.19. F.H.

Montsouris exotique

AVEC TAMBOURS ET TROMPETTES

Les Norvégiens de Paris fêtent chaque année leur indépendance dans le parc Montsouris, à grand renfort de drapeaux et fanfares.

C'EST MATIN-LÀ, vers 11h du matin, au parc Montsouris, un curieux spectacle attend le promeneur. Au son d'une fanfare, plusieurs centaines de personnes, dont une bonne partie arbore un costume chamarré, défilent sous les arbres en agitant un drapeau (croix bleue entourée de blanc sur fond rouge). Après avoir effectué un grand tour du parc, hommes, femmes et enfants se massent autour du kiosque à musique pour y applaudir des discours et entonner quelques chants dans une langue mystérieuse.



Le 17 mai, au parc Montsouris, un curieux spectacle attend le promeneur...

Reconstitution historique ? Film en cours de tournage ? Manifestation politique ? Procession religieuse ? Rien de tout cela. Sous les arbres du parc Montsouris, c'est simplement la communauté norvégienne de Paris qui, comme chaque année le 17 mai, se réunit à l'occasion de la fête nationale.

DES NATIONALISTES SANS COMPLEXES

Drapeaux, fanfare, costumes traditionnels, chants patriotiques... Un tel déploiement nationaliste peut surprendre. Un petit détour par l'histoire permet de mieux comprendre l'enthousiasme que suscite cette manifestation.

Le 17 mai, est commémorée la naissance de la Constitution norvégienne. Ce texte, très démocratique pour l'époque (puisque l'instaurait, entre autres, le suffrage universel direct), fut voté clandestinement en 1814. Au cours de cette période, marquée par les guerres napoléoniennes, le Danemark vaincu, perdit la tutelle de la Norvège qui passa sous celle de la Suède. En 1905, accédant enfin à son indépendance, elle adopte ce texte, qui établit une monarchie constitutionnelle, encore en vigueur aujourd'hui.

Pour les habitants de ce petit pays, plus pauvre et plus rural que ses voisins, le 17 mai est donc le symbole de la liberté, de

la démocratie et de la renaissance de la nation après cinq siècles de domination étrangère. Ce jour-là, ils manifestent leur attachement à leur indépendance. Peut-être parce qu'ils n'ont jamais déclenché eux-mêmes de guerre (du moins depuis le Moyen-Âge), les Norvégiens agitent leur drapeau sans complexes. Très attachés aux rites, aux symboles de l'unité nationale (ainsi aucun parti politique, même le plus radical, ne remet plus en cause la royauté), ils ont d'ailleurs pour leur drapeau une affection qui a de quoi surprendre : il n'est pas rare qu'ils le hissent simplement parce qu'il fait beau !

En Norvège, la fête du 17 mai dure toute la journée. Partout dans le pays, après un petit déjeuner à base de saumon, de hareng et d'autres poissons, bien arrosé d'aquavit (l'eau-de-vie norvégienne), on va regarder défiler les enfants. L'après-midi est consacrée au défilé des adultes, regroupés en syndicats, associations, partis politiques, puis à celui des élèves de terminale qui, quinze jours avant de passer leur bac, clôturent ainsi une semaine de débauche, durant laquelle ils ont dormi le moins possible, bu le plus qu'ils ont pu, et embrassé le maximum de camarades.

Au parc Montsouris, la manifestation est moins longue. Derrière la fanfare, les élèves du Lycée International de Saint-Germain-en-Laye défilent, suivis du personnel de l'ambassade, puis des autres résidents norvégiens. Après le discours, prononcé par l'Ambassadeur ou un de ses représentants, et les quelques chants entonnés par l'ensemble de la communauté, on se retrouve de l'autre côté du boulevard, à la maison de Norvège pour manger des hot-dogs et des gâteaux apportés par les participants.

C'est sans doute la proximité de cette maison, où séjournent 50 étudiants norvégiens, qui explique que l'on ait choisi le parc Montsouris pour une telle manifestation. Quelques heures par an, le souvenir des fjords se mêle ainsi aux eaux de la cascade, et les costumes chatoyants nous invitent au voyage.

Béatrice Hammer